

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA
VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1866

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, VIEUX-COLLÈGE, 3

1867

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1866

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif



GENÈVE

IMPRIMERIE CAREY FRÈRES, VIEUX-COLLÈGE, 3

1867

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE GENÈVE
Pendant l'année 1866.

MESSIEURS,

En conformité des prescriptions de la Loi du 5 Février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1866.

Personnel.

Dans le cours de l'année 1866, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes :

MM. *Bonnet*, Louis-Daniel,
Feller, Jaques-François,
Dufour, John,
ont été nommés sous-receveurs à l'Octroi.

M. *Cuerel*, Jean-Louis, a été nommé aide sous receveur,

MM. *Bonnet*, Georges,
Vittel, David,
Haller, Auguste,
Jaquet,
Berthoud, François,
Dizerens, Jean-Philippe,

ont été nommés visiteurs.

M. *Achard-Rehn* a été nommé Chef de bureau des Pompes funèbres.

M. *Coutarel*, Philippe, a été nommé Chef de la Police municipale.

MM. *Demont*, Louis,
Tombet, Adolphe,
Lecoultre, Marc-Antoine,
Heunenberg, Charles-Louis,

ont été nommés inspecteurs municipaux.

M. *Haasis*, Albert, a été nommé sous jardinier-concierge du Jardin botanique.

M. *Loubachin*, Louis, a été nommé concierge du bâtiment d'école du Boulevard de St-Gervais.

État Civil.

Mouvement de la population de la Ville de Genève pendant l'année 1866.

Naissances.

Masculin.....	454
Féminin.....	440
	Total, 894

Enfants naturels.

Masculin.....	85
Féminin.....	79
	Total, 1,058

Soit **23** de plus qu'en 1865.

Récapitulation.

Genevois.....	388
Suisses d'autres cantons.....	247
Etrangers.....	423
	Total, 1,058

Naissances à l'étranger transcrites à Genève.....	98
--	----

Décès.

Masculin.....	592
Féminin.....	550
	Total, 742

Soit **25** de moins qu'en 1865.

Morts-nés.

Masculin.....	24
Féminin.....	29
	Total, 55

Soit **2** de moins qu'en 1865.

Décès à l'étranger transcrits à Genève.	26
---	----

Soit **10** de plus qu'en 1865.

Mariages.

Mariages entre Genevois.....	62
» Genevois et Etrangères..	71
» Etrangers et Genevoises.	60
» Etrangers.....	146
	Total, 339

Soit 8 de moins qu'en 1865.

Plus : 21 Mariages de citoyens Genevois contractés à l'Etranger et transcrits à Genève.

Divorces.

8, soit 5 de plus qu'en 1865.

Service des Convois funèbres.

Le Conseil d'Etat, par arrêté du 19 Janvier 1866, a chargé la Municipalité de l'organisation des Convois funèbres de la ville de Genève.

Ce service a commencé le 1^{er} Mai 1866. L'organisation de ce service a amené au Conseil Administratif un surcroît de travail, qu'il a accepté avec plaisir, en raison des abus auxquels l'organisation précédente avait donné lieu et des avantages qu'en a retirés la population de la Ville de Genève.

Des conventions ont été passées avec un maître menuisier pour la confection des cercueils ;

Avec une entreprise de voitures pour des corbillards et voitures ;

Avec l'ancien Hôpital de Genève pour la fourniture du matériel nécessaire aux convois.

Grâce à ces conventions, il a été possible de faire des tarifs à des prix bien inférieurs à ceux qui étaient payés précédemment.

Le Conseil Administratif a procédé à la nomination du personnel nécessaire. — Ont été nommés : 8 porteurs de 1^{re} classe, à 500 fr.; 8 porteurs de 2^e classe, à 450 fr.; 4 porteurs supplémentaires et 4 porteurs d'escabelles.

A la tête de ce personnel, le Conseil Administratif a placé M. Achard-Rehn, qui a été chargé de la direction de ce service, sous la surveillance d'un membre du Conseil Administratif. Il est juste de dire ici que le choix de cet employé a singulièrement facilité l'Administration dans son travail d'organisation et que son zèle et son activité n'ont rien laissé à désirer.

Les communes des Eaux-Vives et de Plainpalais ayant demandé à s'entendre avec la Ville de Genève pour l'organisation des enterrements, le Conseil Administratif s'est chargé des convois de ces Communes, avec une légère augmentation de prix sur certaines fournitures, en raison de l'augmentation des distances.

Voici les prix des diverses classes de convois d'après les tarifs adoptés :

		Voitures.	Parents.	Porteurs.
1 ^{re} Classe :	fr. 550	pour 5	12	10
2 ^e »	250	5	12	10
3 ^e »	150	2	8	8
4 ^e »	65	2	8	6
5 ^e »	20	—	4	6

Ces prix ne sont qu'approximatifs; ils varient suivant les exigences des familles; mais dans ces chiffres figurent les prix de la fosse, cercueil, corbillard, manteaux, crêpes, serviettes et sangles, ainsi que le drap mortuaire.

Pendant les huit mois de l'an 1866 que le service a marché, il a été fait 505 convois, répartis comme suit :

Classes.

I ^e	II ^e	III ^e	IV ^e	V ^e	
14	26	56	140	85	
Enf. de 0 à 1 an		Enf. de 1 à 12 ans.		Sociétés.	
95		51		21	
soit en tout 488, qui ont rapporté . . .				Fr.	28,191 —
Les frais se sont élevés à la somme de . . .				»	25,581 45
				Bénéfice net,	Fr. 4,809 55

Depuis l'inauguration de ce service, l'Administration ne peut que se féliciter de la manière dont il a marché et des résultats obtenus. Pendant cette première période, les plaintes ont été à peu près nulles et n'ont porté que sur des points de détail sans importance. Cependant quelques améliorations, que l'expérience a enseignées, ont été introduites, et tout fait espérer qu' cette branche de l'administration cheminera à l'avenir d'une manière tout à fait satisfaisante.

Octroi.

Le produit brut de l'Octroi s'est élevé, en 1866, à la somme de 474,155 fr. 05 c., soit 996 fr. 55 c. de plus qu'en 1865.

LIQUIDES.

La recette sur les liquides est, en		
1866, de.....	Fr.	352,472 46
Elle était, en 1865, de.....	»	350,638 15
En plus, en 1866.....	Fr.	1,834 31

Vins.

La recette sur les vins du canton, des autres cantons de

la Suisse, du pays de Gex et de la zone de Savoie était, en 1865, de :

28,163 muids 45 pots produisant Fr. 98,575 39
Elle est, en 1866, de :
27,568 » 66 pots produisant » 95,793 95

Soit en moins en 1866 :

794 muids 77 pots Fr. 2,781 46
25,856 muids 62 pots proviennent du Canton.
744 » 18 » » des autr. cant. suisses.
682 » 42 » » de la zone de Savoie.
85 » 44 » » du pays de Gex.

27,568 muids 66 pots.

22,252 muids — pots sont en blanc.

5,116 » 66 » sont en rouge.

Le droit sur les vins étrangers a été perçu, en 1866, sur :

52,095 muids 74 pots produisant Fr. 157,513 53
En 1865, il a été perçu sur :
50,059 » 45 pots, soit en espèces Fr. 147,555 82

2,036 muids 29 pots en plus, en
1866, en espèces . . . Fr. 9,979 55

Bière.

Le droit a été perçu, en 1866, sur 6,088 muids 70 pots qui ont produit 55 805 fr. 85 c., soit 595 muids 26 pots, produisant 5,295 fr. 57 c. de moins qu'en 1865.

5 574 muids 09 pots proviennent du Canton.

185 » 06 » » de la France.

351 » 55 » » de la Savoie.

Spiritueux.

Le droit sur les spiritueux a produit Fr. 25,506 08 c., soit 554 fr. 49 c. de moins qu'en 1865.

Eau de cerises.

555	degrés alcool	proviennent du Canton.
5,115	»	» de la Suisse.
556	»	» de la France.
7,025	»	» de la Savoie.

Eau-de-vie, rhum et esprit ²/₆

685,595	degrés alcool	proviennent de la France.
7,294	»	» de la Suisse.
95,617	»	» du Canton.

Soit en total 845,536 degrés d'alcool.

COMESTIBLES.

Bœufs.

Le droit a été perçu sur 5,555 bœufs, qui ont produit 55,968 fr. 52 c., soit 25 bœufs et 1,257 fr. 68 c. de moins qu'en 1865 ; leur poids moyen est de 1,548 livres, soit 57 livres de moins qu'en 1865.

1,186	proviennent du Canton.
1,265	» de la Suisse.
760	» de la France.
126	» de la Savoie.

Vaches.

Le droit a été perçu sur 1,099 vaches, qui ont produit 6,741 fr. 90 c., soit 155 vaches et 781 fr. 56 c. de plus qu'en 1865 ; leur poids moyen est de 1,022 livres, soit 6 livres de moins qu'en 1865.

565	proviennent du Canton.
409	» de la Suisse.
517	» de la France.
108	» de la Savoie.

Veaux.

Le droit a été perçu sur 20,548 veaux, qui ont produit

38,661 fr. 20 c., soit 429 veaux et 815 fr. 10 c. de moins qu'en 1865.

1,725	proviennent	du Canton.
1,580	»	de la Suisse.
640	»	de la France.
16,605	»	de la Savoie.

Moutons.

Les droits ont été perçus sur 20,222 moutons, qui ont produit 12,555 fr. 20 c., soit 1,076 moutons et 645 fr. 60 c. de plus qu'en 1865.

474	moutons	proviennent	du Canton.
8,668	»	»	de la Suisse.
291	»	»	de la France.
10,789	»	»	de la Savoie.

Porcs.

Le droit a été perçu sur 5,845 porcs qui ont produit 12,489 fr. 90 c., soit 152 $\frac{1}{2}$ porcs et 450 fr. 80 c. de plus qu'en 1865.

1,114	proviennent	du Canton.
650	»	de la Suisse.
1,542	»	de la France.
757	»	de la Savoie.

Abattoir.

Le droit d'abattage a été perçu sur :

5,555	bœufs.
1,099	vaches.
20,548	veaux.
20,222	moutons.
5,845	porcs.
82	chèvres.

48,929 têtes de bétail, qui ont produit 20,696 fr. 70 c., soit 994 têtes et 365 fr. 45 c. de plus qu'en 1865.

Il a été abattu à l'Abattoir de la Ville :

3,255 bœufs.
 1,068 vaches.
 20,165 veaux.
 19,860 moutons.
 57 chèvres.
 5,814 porcs.

48,219 têtes de bétail.

La recette totale sur les comestibles est de 115,455 fr. 88 c., soit 712 fr. 55 c. de moins qu'en 1865.

COMBUSTIBLES.

Le droit d'octroi a été acquitté sur 10,974 ⁴/₂₄ moules fédéraux bois à brûler, soit :

2,101 chars de bois à un cheval.

458 » » deux chevaux, qui ont produit 17,859 fr. 72 c., soit 405 fr. 72 c. de moins qu'en 1865.

Les différences en plus sont les suivantes :

Fr. 1,854 51 sur les boissons et liquides.

» 252 20 sur les fourrages.

Fr. 2,066 51 sur laquelle il faut déduire pour différence

en moins :

Fr. 752 55 sur les comestibles.

» 405 72 sur le combustible.

» 45 65 sur les expéditions.

Fr. 1,155 92, ce qui réduit à 912 fr. 59 c. le total en plus sur l'année 1865.

Les contraventions relevées en 1866 sont au nombre de 122, soit 41 de moins qu'en 1865. — 4 ont été déferées aux tribunaux, 1 annulée et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à 1,111 fr. 95 c., soit 715 fr. 50 c. de moins qu'en 1865.

Eclairage de la Ville.

L'éclairage de la Ville pendant l'année 1866 a été satisfaisant. Les observations que le Conseil Administratif a été appelé à adresser à la Compagnie du gaz pour ce service n'étaient que d'une minime importance, et la Compagnie a rempli généralement ses obligations avec la même largeur qu'elle l'a fait jusqu'à présent.

Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant l'année 1866, 135 alertes qui se classent ainsi :

Dans la Ville.

Feux de cheminées ordinaires.	80
Feux de cheminées inquiétants.	7
Feux peu graves de jour . . .	17
Feux peu graves de nuit . . .	6
Feux graves de jour.	0
Feux graves de nuit.	7
Fausses alertes	4

Hors de la Ville.

Secours arrivés sur les lieux . . .	4
Secours contremandés	4
Fausses alertes	6

Total. 135

C'est 40 alertes de moins qu'en 1865.

Le corps des Sapeurs-pompiers a fourni de plus 154 gardes au Théâtre de la Ville de Genève.

Police municipale.

Dans son rapport de 1865, le Conseil Administratif annonçait au Conseil Municipal qu'il serait appelé à remplacer, dans les fonctions de Chef de la Police municipale, M. Annereau, décédé au commencement de 1866. Aujourd'hui le Conseil Administratif peut informer le Conseil Municipal que le nouveau Chef de la Police municipale, M. *Philippe* Coutarel, a rempli jusqu'à ce jour ses fonctions d'une manière satisfaisante et que, sous ses ordres, les Inspecteurs municipaux ont fait généralement un bon service. Du reste, le nombre des contraventions de police relevées en 1866, comparé à celui des années précédentes, témoigne de l'activité qu'ont mise les agents de la police municipale dans l'exercice de leur emploi.

Les contraventions relevées en 1866 se sont élevées au nombre de 1,259, sur lesquelles 1,009 ont été réglées par transaction, 158 ont été transmises au parquet, 72 annulées.

Ces diverses contraventions se classent ainsi :

Dégradation aux édifices et promenades	17
Dépôt de balayures à des heures indues	194
Dépôt de matériaux non autorisés.	28
Lavages auprès des fontaines	45
Travaux sur la voie publique sans autorisations	82
Travaux négligés	29
Stationnement d'ânes et chevaux dans la Ville	70
Embarras sur la voie publique	246
Travaux non éclairés	19
Malpropreté de cours et d'allées	167
Transports d'immondices (heures indues)	85
Tapis secoués en dehors des fenêtres	70

A reporter : 1,050

	<i>Report :</i> 4,050
Pont des Bergues (allures défendues)	16
Vases sur les fenêtres sans barrières	76
Jets sur la voie publique	24
Transport de viande sans être couverte	11
Linges étendus en dehors des fenêtres ou sur des barrières	56
Objets divers.	26
	<hr/> 1 259

TRAVAUX.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1865 sur 452 requêtes pour travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante, d'après la nature des travaux.

198 relatives à l'établissement d'enseignes.

18	»	à des portes, volets, fenêtres.
26	»	à des égouts particuliers, sacs, regards.
44	»	à des réparations et reconstructions de maisons.
5	»	à l'établissement de vitrines et étalages.
5	»	à des lanternes à gaz.
18	»	à des fermetures de magasins.
52	»	à des tentes mobiles.
4	»	à des pissoirs.
2	»	à des palissades, clôtures.
1	»	à des dépôts de matériaux.
6	»	à des trapons de caves.
14	»	à des trottoirs, marches en saillie, seuils.
4	»	à des murs de terrasses.
18	»	coquilles, gants, ombrelles, cadres, etc., en saillie.

595

C'est 57 de moins qu'en 1865.

Bâtiments divers.

Le Conseil Administratif a fait en 1866 des réparations très nombreuses dans les bâtiments municipaux, en voici la liste complète :

1^o Réparations de chaudières et fourneaux à l'Abattoir.

2^o Installation de bouches à eau dans le Théâtre; les anciens réservoirs d'eau remplis par l'eau des toits, exigeant un entretien coûteux, nous avons jugé préférable de supprimer ces réservoirs et les pompes attenantes, pour les remplacer par quatre bouches à eau placées dans les combles et sous la scène, de façon à faciliter le service et à assurer, en cas de sinistre, des secours rapides et efficaces. Les pompes devenues inutiles seront employées ailleurs.

3^o L'immeuble de la rue des Alpes a été achevé par l'installation de l'eau à chaque étage de ce bâtiment. L'Etat-Major des sapeurs-pompiers ayant été transporté à la rue de l'Hôtel-de-Ville, le local qui lui était destiné rue des Alpes a été aménagé pour le chef de notre voirie, et le reste du bâtiment a été loué avantageusement à des particuliers. Le bâtiment de la rue des Alpes contient également, à l'heure qu'il est, les chevaux et les pompes qui étaient auparavant à Chantepoulet, et les locaux de la Caserne de Chantepoulet se trouvent ainsi disponibles pourront produire quelques revenus en attendant une décision ultérieure.

4^o Le pavillon de l'île Rousseau a été remis à neuf de manière à pouvoir le louer plus avantageusement.

5^o L'appartement du concierge du Jardin botanique a dû être réparé à l'occasion du changement de l'employé qui l'occupe.

6^o Des réparations nombreuses ont été faites dans les

appartements locatifs de la donation Grenus, rue des Granges et rue du Cheval-Blanc. On a installé le gaz dans quelques-uns de ces immeubles.

7° Le pavillon du relief du Mont-Blanc a été entièrement réparé et remis à neuf.

8° Les toits du Théâtre, du Consistoire et de la Poste, ont nécessité quelques dépenses pour leur entretien.

9° Plusieurs baraques de gardes pour l'Octroi ont été réparées, d'autres entièrement reconstruites à neuf.

10° L'Etat ayant dû reprendre les caves qu'il nous avait cédées dans le bâtiment de Saint-Antoine, nous avons dû en construire une sous le terre-plein qui est adossé au Collège; cette dépense a été considérable, mais il était impossible de laisser sans caves le bibliothécaire et le principal du Collège.

11° Des canaux de cheminées ont été établis dans le bâtiment du Grenier à blé de Rive, ce qui a permis d'utiliser plus complètement des locaux dont la Ville tirait un faible revenu jusqu'ici.

12° Le sinistre arrivé au bâtiment de la rue des Alpes, a occasionné à la Ville une dépense considérable, mais cette somme a été convertie par la Société d'assurance l'Union qui a fait expertiser les dommages et réglé loyalement ce qui nous était dû.

Serres du Jardin Botanique.

La serre chaude du Jardin Botanique a dû être en partie refaite cette année; les vitrages ont été placés sous une meilleure inclinaison, le toit réparé et les plâtrages refaits. Il a été pourvu à cette dépense par le compte de réserve du Jardin Botanique.

Bâtiments du Culte et de l'Instruction.

Les travaux exécutés dans cette partie de notre Admi-

nistration, ont été très-nombreux : aussi les prévisions du Budget ont-elles été dépassées de beaucoup.

Voici quels sont les ouvrages effectués dans le courant de l'exercice :

Une grille devant l'église de la Madeleine.

Des réparations d'assainissement au Collège 1^{re} française.

La peinture des portes de quelques églises.

La création de grilles autour de Saint-Pierre.

Des réparations au beffroi de Saint-Gervais.

Le nettoyage et la peinture du pérystyle de Saint-Pierre.

La création d'une nouvelle salle à l'école primaire de Saint-Antoine.

L'entretien ordinaire des toits des églises, etc.

Les réparations un peu plus considérables que d'habitude dans les différentes écoles et les classes du Collège.

Les descentes de toits de Saint-Pierre qu'il a fallu visiter et réparer.

Un placage fait sur la corniche de la face Sud de l'église de la Fusterie entièrement détériorée ; un autre placage à refaire à Saint-Gervais.

Cloche la Clémence.

Le Conseil Administratif a eu à s'occuper de la *Clémence*, la plus belle et la plus vieille cloche de notre cathédrale, fendue à l'occasion de l'élection d'un pasteur, le 14 Octobre dernier. Cet accident a vivement ému la population genevoise, et le Conseil Administratif a cru devoir prendre l'initiative d'une souscription nationale dont le produit, environ 11,000 francs, est destiné à la fonte d'une nouvelle cloche qui rappellera autant que possible l'ancienne par le son, par la forme et par les ornements. Le Conseil Administratif a été heureux de voir ses concitoyens s'associer de cœur à sa pensée, et il remercie en particulier la

Commission qui a entrepris et mené à bonne fin la souscription. La somme recueillie ne sera peut-être pas suffisante, mais le patriotisme des citoyens comblera sans nul doute le déficit s'il y en a un. A l'heure qu'il est, l'opération de la refonte a été adjugée à une maison de Lyon qui demande pour cela une somme très-moderée et qui offre en même temps toutes les garanties désirables. Il va sans dire que le métal de l'ancienne *Clémence* passera tout entier dans la nouvelle, à l'exception d'une anse qui sera déposée comme souvenir au Musée archéologique de la Ville. Le compte-rendu de 1867 contiendra sur cette opération des détails complets.

Horloges.

Aucun travail important n'a été fait sur ce chapitre; l'entretien des horloges a eu lieu comme les années précédentes. Les horloges électriques entretenues et réparées par M. Hipp, à la suite d'une convention spéciale, continuent à fonctionner d'une manière assez satisfaisante, mais elles subissent parfois d'une manière assez notable les conséquences des variations atmosphériques.

Ecole de St-Gervais.

L'Ecole primaire du boulevard de St-Gervais a été complètement achevée cette année; elle a été livrée au Département de l'Instruction publique à la fin des vacances d'été et habitée depuis cette époque. Ce bâtiment monumental fait le plus grand honneur à la Ville de Genève; il a été visité par les Municipalités de plusieurs villes étrangères, tant de la Suisse que de la France, et a attiré à l'Administration des éloges nombreux. — Nous ne saurions faire de nos écoles un éloge meilleur qu'en disant qu'on en copie les dispositions générales et les détails dans beaucoup de villes importantes.

Les plans de cette Ecole sont dus à M. l'architecte Franel.

Ecole de Rive.

L'Ecole de la rue de Malagnou a été commencée en 1866 sur le terrain que la Ville possédait à côté de la Gymnastique ; les travaux ont marché avec rapidité, et nous espérons qu'elle sera occupée dans le courant de l'année 1867 par les jeunes filles auxquelles les classes du 1^{er} et du 2^d étage sont destinées et par le corps de Sapeurs-pompiers pour lequel de vastes hangars ont été construits au rez-de-chaussée.

Abattoir.

Un crédit spécial avait été ouvert au Conseil Administratif pour faire dans l'abattoir certaines réparations. Elles ont été faites dans l'année qui vient de se terminer et ont bien atteint le but qu'on s'était proposé, c'est-à-dire de rendre ce bâtiment suffisant pour le service de la boucherie, qui va toujours en augmentant dans notre ville. Les travaux ont consisté dans la création d'une écurie d'attente nouvelle et dans le changement de distribution des autres écuries, dans l'aménagement d'une nouvelle loge de boucher, dans le transport de la bascule, le déplacement de la cage des aigles, la création d'un escalier pour le grenier des tripières et l'aménagement mieux entendu avec agrandissement de la triperie. Mais ces améliorations ne peuvent être que temporaires. En effet, nous ne devons pas nous dissimuler que d'ici à une quinzaine d'années, si notre Ville continue à s'étendre, l'Abattoir ne suffira plus aux besoins et qu'alors le Conseil Municipal sera appelé à prendre une décision sur ce sujet.

Machine hydraulique.

Le service général des eaux a marché d'une manière très-satisfaisante cette année, jusqu'au moment où un acci-

dent que rien ne pouvait faire prévoir, est venu désorganiser entièrement ce service et causer à la Ville des dépenses considérables. Malgré cela, la fourniture d'eau, tant aux fontaines publiques qu'aux concessions, a été faite sans interruptions, et les plaintes n'ont pas été très-nombreuses; nous devons à ce sujet signaler la bienveillance des abonnés qui ont compris le cas de force majeure, et se sont gênés pour ne pas augmenter les ennuis de l'Administration par des réclamations auxquelles il était impossible de faire droit.

Au commencement d'Août, l'arbre de la roue hydraulique construite en 1863, s'est rompu subitement, soit par suite d'un défaut existant dans le fer, soit parce que le fer lui-même ayant subi des modifications moléculaires par les secousses qu'occasionnait la disposition des pompes, n'était plus capable de supporter la charge à laquelle il était soumis; le Conseil Administratif informé de suite de cet accident, crut devoir prévenir le constructeur de la machine, afin de le consulter sur les meilleures mesures à prendre pour arriver à une réparation provisoire aussi prompte que possible, en attendant une réparation complète. Le constructeur se chargea de cette opération provisoire, mais après avoir mis trois mois à peu près à un travail qui devait être fini en quelques jours, il livra et monta un ouvrage que les experts nommés par le Conseil Administratif ont déclaré mal conçu et mal exécuté sous tous les rapports.

Pendant ces trois mois le service des eaux a été très-pénible et a réclamé des soins tout spéciaux. La reconstruction de la roue annexe a été adjugée, après soumission, à l'usine Menn, Lullin et C^{ie} de notre ville, et ce travail a réussi, nous pouvons l'espérer.

L'entretien des machines a donc été augmenté de sommes considérables provenant de cet accident en dehors de toute prévision, sans cela il serait resté dans les limites ordinaires s'appliquant principalement à l'entretien gris-

sage, etc., changement des cuirs toujours plus rares et plus coûteux, mais que nous essayons de remplacer par la gutta percha; un plateau manivelle pour une des anciennes machines, des réparations d'outils, quelques pièces de rechange. Aucun travail nouveau n'a été fait pour les fontaines, quelques-unes des caisses qui les entourent en hiver, ont été renouvelées, d'autres réparées.

La distribution générale a été complétée par quelques canalisations nouvelles, rue de l'Athénée, Tacconnerie, route de Montbrillant jusqu'à la Voie-creuse, ce qui a permis la vente d'eau à tous les propriétaires riverains.

La canalisation de ceinture a été continuée sur une longueur considérable, elle s'arrête en ce moment à l'embranchement de la route de Malagnou et des Tranchées de Rive, elle produit d'excellents résultats, et, tout en facilitant le service dans la Ville, permet la vente d'eau aux communes voisines d'une manière plus régulière et plus sûre.

De nouvelles bouches d'arrosage ont été établies au Collège, autour de Saint-Pierre, où l'on a profité du repavage pour diminuer les frais, dans la rue de Chantepoulet, à la promenade du Pin, ces deux dernières rues ont dû être canalisées en partie. En ajoutant ainsi chaque année quelques conduites nouvelles, quelques bouches à eau et quelques bornes-fontaines à celles qui existent, nous arriverons, dans peu de temps, à compléter peu à peu tant la distribution que le système d'arrosage.

Chaussées.

L'entretien et le renouvellement des chaussées, tant en pavés qu'en macadam, a été l'objet de soins attentifs. Le Conseil Administratif a continué les essais qui lui avaient été recommandés par le Conseil Municipal, et a créé cette année, dans la rue du Rhône, un essai de chaussée, en asphalte comprimé, de telle façon qu'il y a maintenant dans cette même rue, des pavés en grès, gros échantillons cubi-

ques, d'autres petits échantillons cubiques, gros échantillons ordinaires neufs, petits échantillons ordinaires neufs, les mêmes retaillés, pavés de granit à deux endroits différents et enfin asphalte comprimé. Tous ces essais ayant été faits à des époques bien déterminées, il sera facile de constater la durée, et par conséquent la valeur relative de chacun.

Toutefois il serait long d'attendre ce résultat pour prendre une décision quelconque; aussi le Conseil Administratif a cru pouvoir s'appuyer sur les résultats obtenus à Paris et à Lyon par l'asphalte comprimé en chaussées, à Genève, par ce même produit appliqué sur le pont du Mont-Blanc et dans la rue du Rhône, pour continuer l'emploi de cette matière. Malheureusement il ne peut le faire que sur une échelle restreinte, le prix en étant sensiblement plus élevé que celui des pavés même carrés.

Les principaux travaux effectués sont :

La passerelle du Rond-Point de Carouge relevée et réparée; l'Etat a payé une partie de ce travail.

Le quai des Etuves entièrement réparé en pavés carrés.

Les rues des Moulins, de la Tour de l'Île, la place de l'Île et les ponts, relevés, réparés et renouvelés, le tout en pavés carrés.

Toutes les rues entourant Saint-Pierre qui ont été nivelées, munies de trottoirs, de bouches à eau, de canaux, de gouffres et repavées entièrement, de manière à satisfaire les habitants d'un quartier, où aucun travail de ce genre n'avait été fait depuis 54 ans.

Des rigoles relevées un peu partout.

La rue du Rhône repavée et asphaltée dans la partie Ouest, repavée seulement dans la partie Est.

Le Grand-Mézel nivelé et repavé depuis la rue des Granges à la Grand'Rue.

Les abords du pont de la Coulouvrenière qui ont été relevés et repavés complètement.

Le bout du pont des Bergues et la place du Rhône repavés également.

Les rues des Allemands, du Marché et des Orfèvres, relevées et repavées en grande partie.

Enfin, les passages du square des Bergues repavés.

Des trottoirs ont été créés dans tous les quartiers où ils étaient réellement nécessaires et où les particuliers ont voulu contribuer à leur établissement, suivant le règlement municipal. Dans l'ancienne Ville nous en avons établi place Grenus, Longemalle, rue Beauregard, rue de l'Evêché, et nous avons réparé ceux de la rue Guillaume-Tell et des Etuves. Dans les nouveaux quartiers : l'Athénée, rue Ey-nard, rue Saint-Léger, rue de Lausanne, cours des Bastions, rue des Gares, rue de la Scie, rue du Stand et place de la Poste, autour de la nouvelle Poste, cours de Rive et rue de la Tour-Maitresse, Boulevard helvétique. Nous avons essayé pour quelques-uns d'employer le vieil asphalte comprimé, provenant du pont du Mont-Blanc, en le triant avec soin et en le mélangeant d'une certaine proportion d'asphalte neuf. Ce travail aussi économique que le pavé paraît avoir réussi; s'il est d'une bonne durée, il sera avantageux de l'appliquer d'une façon plus générale.

Ponts.

L'entretien des ponts a nécessité cette année de grandes dépenses, et, comme nous le disions déjà dans un précédent compte-rendu, il est à craindre que, dans un avenir peu éloigné, les ponts de l'Île ne soient pour la Ville une cause de dépenses sérieuses; nous cherchons à reculer le plus possible ce travail par un entretien constant.

Voici les principaux travaux effectués dans ce chapitre :

Les ponts de l'île ont été visités, retenus entièrement tant en fait de charpente qu'en fait de pavage; celui qui est situé au bas de Coutance a nécessité un travail considérable; une partie du trottoir menaçant ruine, a dû être reconstruite à neuf; les trottoirs ont été réparés dans toute leur étendue et une partie du placage refait.

Le pont de la Coulouvrenière a été visité à frais communs avec l'Etat, et celui-ci ayant décidé de refaire les trottoirs, dont les bois étaient en fort mauvais état, nous avons profité de cette circonstance pour refaire l'asphaltage à meilleur compte.

Le quai-pont de l'Abattoir étant arrivé à un point de vétusté qui présentait des dangers pour la circulation, nous avons dû le refaire entièrement; ce travail a été fait en fers zorés, de façon à en rendre la durée plus considérable.

Nous tenons à constater que les réparations du pont du Mont-Blanc ont été insignifiantes cette année, la réparation faite en 1865 paraît avoir très-bien réussi; une seule dalle a été remplacée dans le courant de l'année 1866; le tablier ne présente aucune défectuosité, et l'asphalte paraît avoir une résistance plus grande, car il s'est maintenu pendant trois mois sans accident, sur une dalle cassée.

Pont de Barrage.

Le platelage du pont de Barrage étant complètement détruit et la circulation ne se faisant plus qu'avec danger, un crédit a été accordé au Conseil Administratif pour le remplacement de ce tablier; il a été refait au moyen de fers zorés, et ce travail a bien réussi; il a été très-promp-tement achevé, le coût a été inférieur au crédit demandé et la durée sera très-considérable. Les réparations ne consisteront plus qu'en asphaltage. La circulation n'a été interrompue que pendant une semaine.

Pont St-Victor.

Les ponts St-Victor, livrés à la Ville il y a quelques années, ont été construits, à ce qu'il paraît, avec des bois humides et placés dans de mauvaises conditions, de sorte que les champignons ont attaqué la poutraison et le platelage avec une telle intensité qu'il a fallu songer à une réparation devenue urgente. Nous avons donc dû refaire un de ces ponts; nous avons, comme pour le pont de Barrage, renoncé à l'emploi du bois pour le remplacer par des fers zorés. Ce travail a été bien fait et a coûté moins cher que nous ne comptions. Nous espérons qu'il durera longtemps.

St-Antoine.

Le Conseil Administratif et l'Etat se sont entendus pour faire à frais communs les nivellements et arrangements nécessaires autour de la promenade de St-Antoine. Ces travaux sont faits en répi; ils auront pour résultat un accès plus facile de la rue des Casemates à St-Antoine, un agrandissement considérable de la cour du Collège, un assainissement de quelques-unes des classes du Collège et de l'appartement du bibliothécaire. La création d'un préau pour l'Ecole primaire des garçons, et l'agrandissement de celui de la nouvelle Ecole de jeunes filles. Nous espérons que le tout sera terminé dans le courant de 1867.

Canal et nivellement rue de Monthoux.

Les conventions, faites en 1862 avec M^{me} de Montaille, pour la création de rues aux Pâquis, ont amené l'Administration municipale à faire dans ce quartier des canaux et des nivellements assez considérables; le quartier Ouest des Pâquis a été ainsi beaucoup amélioré, et lorsque la rue de

Neuchâtel, qui se fera dans le courant de 1867, sera achevée, on pourra le considérer comme terminé, pour ce qui concerne la création des rues. Déjà des maisons s'élèvent le long des nouvelles rues, et, dans un temps peu éloigné, nous pouvons espérer voir cette partie de la ville, qui nous a coûté tant de dépenses, assimilée aux autres parties de l'ancienne ville.

Promenades.

Le service des promenades a été fait cette année d'une manière très-satisfaisante; nous n'avons qu'à nous louer des soins apportés à cette partie importante des travaux confiés aux employés de l'Administration municipale; nos promenades et nos jardins sont pour beaucoup dans l'agrément que notre Ville offre aux étrangers, et ils contribuent aussi puissamment à la santé publique. Les dépenses faites dans ce chapitre ont porté sur quelques travaux d'achèvement et des bancs dans la promenade du Pin; quelques bancs dans les Bastions, d'autres réparés à la promenade du Lac et à celle des Alpes; le déplacement de la fontaine de la promenade du Pin, dont l'eau s'infiltrait dans les voûtes des Casemates situées au-dessous.

L'achat et la plantation d'arbres le long du quai de la Coulouvrenière, place Grenus, plantations qui seront continuées peu à peu sur d'autres points, formeront dans quelques années un embellissement de nos quais et de nos places. Nous regrettons que la population ne respecte pas les plantations faites dans nos promenades publiques. A cet égard nous avons à lutter contre des habitudes de destruction qui sont vraiment affligeantes parce qu'elles donnent à certains endroits de notre ville l'apparence de désordre.

Terrasses, murs et escaliers.

Il a été fait quelques travaux dans ce chapitre du Budget, les principaux sont : la réparation de la terrasse de Bémont, terminée par un mur bas, garni de hérissons en fer pour remplacer la palissade de bois présentant des chances d'accidents nombreux et d'un entretien coûteux; les escaliers de la promenade Saint-Antoine ont aussi été réparés.

Voirie.

Le service de la Voirie s'est fait d'une manière satisfaisante, le nombre des cantonniers chargés de ce service est actuellement de 26, ils sont tenus avec sévérité et rendent à l'Administration municipale des services réels.

M. Roquette, chef du service de la Voirie, a quitté l'Administration municipale; il a été remplacé d'abord provisoirement, puis d'une façon définitive par M. Gustave Vaucher-Grasset, employé déjà depuis longtemps dans l'Administration, mais dans un autre service.

Les différentes rubriques qui composent ce chapitre, sont restées à peu près dans les limites prévues au Budget. Le sablage en hiver et l'arrosage en été, sont des causes de dépenses considérables. Nous étudions encore le moyen le plus économique de remplacer nos tuyaux d'arrosage; du reste, dans quelque temps, l'arrosage au tonneau sera supprimé entièrement, ce qui diminuera cette rubrique d'autant.

Macadam.

L'entretien des rues macadamisées est toujours difficile et coûteux; ce genre de chaussée amène beaucoup de réclamations, provenant tantôt de la poussière, tantôt de la boue; nous apportons tous nos soins à éviter ces inconvénients et à les diminuer, en créant partout, où cela se peut, des passerelles et des bouches d'arrosage.

Service de propreté de la Ville.

Le service du nettoyage de la Ville s'est fait à peu près comme les années précédentes, mais deux hivers pluvieux ont nécessité des mesures exceptionnelles. Le nombre tous les jours plus grand de rues macadamisées que possède la Ville, rendra ce service de plus en plus difficile et de plus en plus onéreux pour la Caisse Municipale. Au commencement et à la fin de l'année, malgré un surcroît d'employés et de tombereaux de gravier, les quartiers qui sont privés de voies pavées, ont formulé quelques plaintes que le Conseil Administratif regarde comme fondées, et en conséquence il cherche quel serait le moyen le plus avantageux d'enlever rapidement et complètement la grande quantité de boue que produit le macadam. Le pavage serait sans doute un préservatif efficace, mais il entraînerait des dépenses énormes auxquelles on ne peut songer en ce moment.

Il est probable que le raclage des rues macadamisées et l'enlèvement des boues deviendra, dès l'hiver prochain, un service spécial qui entraînera une modification dans le cahier des charges du fermier. La ferme des boues produit aujourd'hui une somme de 10,000 francs, mais l'impossibilité d'empêcher l'industrie des chiffonniers et des chercheurs d'os, obligera peut-être le Conseil Administratif de baisser ce chiffre. En général, le service du nettoyage de la Ville a été l'objet d'efforts réitérés qui ont été couronnés de quelque succès.

Enlèvement des neiges.

L'enlèvement des neiges a occasionné peu de frais en 1866, mais il en a entraîné de très-considérables au com-

mencement de 1867. L'Administration a reconnu que le système ancien qui consistait à donner des lots à des entrepreneurs était une source de dépenses inutiles, et que ce travail pouvait se faire directement par la Section des travaux municipaux avec plus de succès. Dès l'hiver prochain des mesures seront prises en conséquence, et un plan d'opération sera arrêté d'avance, qui permettra de rétablir plus promptement la circulation.

Egouts.

Cette partie de nos travaux est un sujet d'attention constante pour l'Administration municipale, car ce n'est qu'au moyen d'égouts nombreux bien distribués, et de gouffres rapprochés les uns des autres, que l'on peut arriver à maintenir la propreté dans les rues et l'écoulement des eaux pluviales. Les principaux travaux faits dans cette année, sont: des sacs et gouffres, rue du Temple-Unique, au Boulevard helvétique, à la Fosse-aux-Ours, à la rue de Malagnou, autour de Saint-Pierre, à la rue du Stand, au square des Bergues, des cheminées rue des Pâquis, boulevard de la Coulouvrenière et quelques raccords de canaux. Malheureusement l'étroitesse des égouts dans la plupart des anciennes rues s'oppose à l'introduction d'un système de nettoyage de la voie publique qui nous a été recommandé et qui s'emploie avec succès dans d'autres villes, à Paris, par exemple.

Cimetière du Lazaret.

Les travaux d'agrandissement et de nivellement du cimetière du Lazaret ont été à peu près achevés cette année; le terrain peut être livré aux inhumations, et le concierge va être installé dans la nouvelle loge construite dans la partie avancée de l'ancien cimetière. Les allées ont été

bordées d'arbres, et l'entrée sera terminée par des plantations convenablement disposées. Un puits a été fait vers cette entrée, de manière à éviter les transports d'eau que la Ville devait faire pendant tout l'été pour fournir d'eau potable le concierge et ses employés.

Dépôts.

L'entretien des dépôts et du matériel d'outils, a été fait comme les autres années. Nous avons continué la vente des matériaux inutiles, en vieille menuiserie, fers, etc., qui encombrant encore quelques bâtiments municipaux dont nous cherchons à tirer parti, et nous avons porté nos soins à ne conserver que les objets réellement utiles.

Orphelins.

Au 31 Décembre 1865, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de 52 orphelins.

Il en a été contracté en 1866	17 nouveaux.
	69

A déduire :

Apprentissages terminés ou rompus en 1866	26
	43
Reste au 31 Décembre 1866	
Classés comme suit :	

Jeunes garçons.

1 commis.
4 monteurs de boîtes.
2 menuisiers-ébénistes.
4 graveurs.

A reporter 11

Report : 11

- 1 architecte.
- 1 ferblantier.
- 5 bijoutiers.
- 1 mécanicien.
- 1 faiseur de joyaux.
- 2 serruriers.
- 2 faiseurs de ressorts.
- 1 émailleur.
- 1 jardinier.
- 1 faiseur de boîtes à musique.

27

Jeunes filles.

- 10 tailleuses.
- 1 repasseuse.
- 2 demoiselles de magasin.
- 1 faiseuse de vis.
- 1 faiseuse de raquettes.
- 1 polisseuse.

16

soit 9 de moins qu'au 31 Décembre 1865.

Ecoles d'Horlogerie.

Le Conseil Administratif n'avait pas attendu les deux rapports qui suivent pour se préoccuper de la situation de notre Ecole municipale d'horlogerie. Aucun doute, en effet, n'était permis à cet égard : l'Ecole ne rendait plus des services proportionnés aux frais qu'elle occasionnait ; l'Ecole n'était plus à la hauteur des exigences actuelles. Aussi le nombre des élèves diminuait-il avec une rapidité inquiétante : il s'élevait à plus de 100 en 1856 ; en 1866 il était tombé à 16.

La question fut portée devant le Conseil Municipal, qui nomma au commencement de l'année une Commission d'enquête, composée de MM. Dameth, Chenevière cadet, Peron Louis, Haim, Léchaud John, Dufour-Kölliker et Olivet docteur.

Cette Commission avait pour mandat d'étudier les déficits de l'enseignement de l'Ecole, les causes de sa décadence et les moyens de la relever. Un appel fut adressé à toutes les personnes compétentes, qui durent répondre à une série de questions posées avec toute la précision désirable.

De cette enquête et du débat qui suivit, résulta un rapport adressé au Conseil Administratif. Ce rapport a été imprimé: il contenait des propositions qui furent transmises à la nouvelle Commission directrice de l'Ecole.

Cette nouvelle Commission, nommée par le Conseil Municipal le 5 Août 1866, et composée de MM. Molly et Mannoir, pour le Conseil Administratif, Meylan Théodore, Ekegren, Rambal fils, Léchaud John, Soldano, Haim, Pascalis, Dufour et Grandjean, se mit immédiatement à l'œuvre, et présenta, à l'approbation du Conseil Administratif, une série de mesures et un règlement, qui devaient faire droit aux réclamations formulées par la Commission d'enquête.

Ces réclamations étaient les suivantes :

- 1° Abaissement des frais d'écolage pour les Suisses.
- 2° Fourniture gratuite des outils aux élèves après trois mois d'essai.
- 3° Etablissement d'une classe de repassage.
- 4° Relations directes de l'Ecole avec la fabrique.
- 5° Répartition aux élèves du produit des ouvrages faits à l'Ecole.
- 6° Possibilité pour les élèves de quitter l'Ecole après

trois ans d'étude, en possédant la connaissance d'une partie brisée.

7^o Cours donné à l'Ecole des points de physique, chimie, météorologie et mécanique qui concernent l'horlogerie.

Aujourd'hui nous pouvons annoncer que la plupart de ces *desiderata* sont des faits accomplis, grâce au zèle de MM. les membres de la Commission de l'Ecole.

Le Conseil Municipal a généreusement voté les fonds nécessaires pour les améliorations ; le maître de repassage est nommé, et nous avons le droit d'espérer que le nombre de nos élèves augmentera de nouveau quand le public saura que l'Ecole est réorganisée. Elle compte aujourd'hui 51 élèves.

Le Conseil Administratif ne pouvait pas hésiter de faire une dernière tentative en faveur d'un établissement destiné à maintenir la réputation de notre industrie nationale.

*Rapport de la Commission de l'Ecole d'horlogerie
de la ville de Genève.*

Messieurs les membres du Conseil Administratif,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre Rapport sur la marche de l'École d'horlogerie pendant l'année scolaire 1865-1866.

Pendant cette période il n'y a pas eu de changements importants. Ce sont les mêmes maîtres, et par conséquent, le même enseignement.

Cependant ce qui peut être considéré comme une amélioration, c'est la suppression de tous les anciens calibres. Ils ont été remplacés par des calibres plus au goût du jour, et maintenant il ne se fait, à peu près, que des pièces à remonter.

L'absence complète des membres de la Commission directrice, depuis la nomination de la Commission d'enquête,

aurait pu porter un grand préjudice à l'École. Monsieur le directeur regrette d'avoir été privé d'un point d'appui si important.

Il a dû redoubler d'efforts pour maintenir la discipline parmi les élèves.

Il n'y a pas eu de fortes réprimandes et pas de renvois.

Les cours de l'École industrielle n'ont pas été suivis par les élèves de l'École d'horlogerie avec tout l'entrain et toute l'application nécessaires. Loin de comprendre l'utilité qu'ils doivent retirer de cet enseignement, les élèves ont plutôt cherché les occasions de s'y soustraire, et quelques-uns ont donné comme conduite et comme progrès peu de satisfaction aux maîtres.

Et, nous devons le dire, quoique à regret, ces résultats sont dus souvent à l'insouciance des parents. Ils devraient cependant comprendre qu'ils sont les plus intéressés à la réussite de leur enfant, et que, sans la plus grande surveillance de leur part, cette surveillance de tous les jours, toute la bonne volonté de Messieurs les maîtres devient inutile.

L'année dernière il y avait à l'École 20 élèves, dont 18 ont pris part au concours. Aujourd'hui il n'y en a plus que 16. Sur ce nombre 14 ont concouru.

Voici comment les élèves sont répartis dans les classes.

Blanc	1 ^{re} division.	4
Finissage	2 ^{me} id.	4
Cadrature	3 ^{me} id.	5
Echappements	4 ^{me} id.	3

Total: 16

Dont 12 genevois et 4 étrangers.

Il y a eu 4 élèves de moins cette année que l'année dernière, et quoique la différence ne paraisse pas bien grande, elle n'en est pas moins sensible par rapport au petit nombre d'élèves qu'il y a maintenant.

Le rapport de l'année dernière signalait la diminution du nombre des élèves, ainsi que les causes auxquelles on pouvait l'attribuer.

Ces causes étaient la crise commerciale et industrielle qui, depuis si longtemps, se fait sentir sur la fabrique.

La difficulté pour beaucoup de parents de faire les frais que nécessite l'état d'horloger.

Aujourd'hui les mêmes causes existent et les mêmes effets se produisent.

En terminant ce rapport, nous mentionnons honorablement M. Rouge Archange à qui le Jury a décerné un 2^{me} prix d'échappement et qui ne peut le recevoir parce qu'il a obtenu déjà un 1^{er} prix de finissage.

Nous faisons des vœux pour que le rapport de l'année prochaine soit plus satisfaisant que celui-ci.

Ne perdons pas de vue l'importance pour Genève de la fabrique d'horlogerie et son influence sur la prospérité générale du pays.

La Commission directrice de l'École nommée récemment par le Conseil Municipal, s'inspirera des idées contenues dans le rapport de M. le professeur Dameth, président de la Commission d'enquête.

Elle recherchera avec soin, nous n'en doutons pas, les causes de la décadence de l'École et les moyens de la relever.

RAPPORT.

du Jury de l'École d'horlogerie sur le concours de 1866.

Les membres du Jury désigné par vous pour examiner les ouvrages de concours exécutés par les élèves de l'École d'horlogerie, ont l'honneur de vous présenter ici le résultat de leur travail, tout en vous remerciant de la confiance que vous avez bien voulu leur accorder, en les chargeant de ce soin.

L'impression produite sur nous par l'examen de ces ouvrages, a été satisfaisante, et nous avons été heureux de constater des additions et des progrès réalisés sur les productions des années précédentes.

Voici, en procédant par ordre, les observations que nous avons à présenter sur les ouvrages de concours :

Classe de blanc.

Nous avons remarqué, comme par le passé, de bonnes choses dans les produits de cette classe ; nous dirons cependant que la partie faible est toujours l'exécution des vis, qui ont en général trop d'ébat dans le trou taraudé ; nous recommandons, en vue de leur solidité, de faire le pas plus gros ainsi que la tête, principalement en ce qui concerne les vis de ponts. Nous avons également observé que plusieurs coqs se trouvaient plus étroits que leurs raquettes, ce qui ne pourra demeurer ainsi. Notre insistance sur ces points de détail se comprendra, si l'on considère que, la partie du blanc formant la base de l'apprentissage, elle ne saurait être l'objet de trop de soins, et que, d'un autre côté, nous savons que M. le maître de blanc est parfaitement qualifié pour cet enseignement.

Un jeu de pignons rivés présentés également par cette classe, a reçu notre approbation.

Classe de cadrature.

Si les décisions du Jury sont trouvées sévères à l'égard des produits de cette Classe, c'est que, depuis plusieurs années, ayant eu à examiner des ouvrages souvent très-bons, il est devenu difficile de le satisfaire. La partie du remontoir au pendant n'a pas été considérée comme devant être jugée à part de la cadrature proprement dite, par la raison que ces deux parties se trouvaient, dans chacun des ouvrages, réunies sur le même mouvement.

L'exécution de ces remontoirs a satisfait le Jury.

Dans les cadratures, nous avons trouvé des ressorts de marteaux trop faibles, il serait bon également de tenir les ajustements de pièces aux quarts, aussi long que la bête le permet.

Nous tenons cependant à constater que les avis donnés par les Jurys des précédentes années, ont été parfaitement écoutés et suivis par M. le maître de cadrature, aussi bien dans l'enseignement de plusieurs genres de remontoirs que dans celui des cadratures, qu'il n'a cessé de perfectionner. Nous lui en témoignons ici publiquement notre satisfaction.

Classe du Finissage.

Cette Classe fournit au concours de cette année, un seul ouvrage; le Jury se borne à dire qu'il en a été pleinement satisfait.

Classe d'échappements.

Un échappement libre à ancre et deux échappements à cylindre sont présentés cette année. La perfection qui est exigée dans les échappements libres n'a pas permis au Jury d'accorder une récompense à celui-ci, plusieurs points n'ayant évidemment pas été traités avec le soin qu'ils comportent. Les échappements à cylindre ont été trouvés bons : l'un d'eux, reconnu supérieur à l'autre, a cependant laissé prise à la critique; dans la roue d'échappement, le fond des colonnes n'étant pas suffisamment net, l'huile que l'on met aux dents de la roue, sera sujette à descendre sur le fond de celle-ci, ce qui doit être soigneusement évité dans cet échappement; il n'a été en conséquence accordé qu'une seconde récompense à cet ouvrage, lequel a tout autre égard, a parfaitement contenté le Jury.

Voilà, Monsieur le conseiller, les observations que nous avons cru devoir faire, à propos des différents ouvrages de

concours; nous savons parfaitement, par expérience personnelle, toutes les difficultés que l'on rencontre dans l'enseignement de l'horlogerie, et que, bien souvent, la tâche de Messieurs les maîtres est des plus ingrates. C'est ce dont nous voudrions bien pénétrer les élèves, en leur montrant par là, que leur devoir est de seconder de leur mieux les efforts que l'on ne cesse de faire dans leur intérêt, aux fins de leur donner une connaissance toujours meilleure et plus complète de leur profession.

Par le fait du nombre toujours plus restreint d'apprentissages faits ces dernières années, la fabrique trouve maintenant difficile de recruter de bons ouvriers, et il est fortement à désirer que l'École puisse répondre à cette demande.

Nous n'ignorons pas que l'Administration municipale a pris à cœur le développement de l'École d'horlogerie et qu'elle s'en est occupée tout spécialement depuis plusieurs mois, afin d'arriver à ce que cet établissement serve toujours plus complètement les intérêts de notre industrie nationale.

Nous ne croyons pas trop avancer en assurant l'Administration du concours zélé et efficace des praticiens qu'elle appellera à l'aider dans cette tâche.

Veuillez, Monsieur le conseiller, recevoir nos vœux les plus ardents pour la bonne continuation de l'École d'horlogerie, persuadés que nous sommes que Genève saura rendre toute la vie nécessaire à une institution qui a créé des ressources à un si grand nombre de ses enfants.

J.-B. GRANDJEAN, J. RAMBAL, Ch. PASCALIS.

ÉCOLE D'HORLOGERIE.

Prix de concours de 1866.

Première division.

CLASSE DE BLANC.

Ebauches.

1 ^{er} prix	Lattès <i>Job.</i>
2 ^e prix égaux	{ Avril <i>Félix.</i>
	{ Brunet <i>Jacques.</i>
Accessit	Leisenheim <i>Adolphe.</i>

Pignons.

2 ^e prix	Léchaud <i>Salomon.</i>
---------------------	-------------------------

Deuxième division.

CLASSE DE FINISSAGE.

4 ^{er} prix	Rouge <i>Archange.</i>
----------------------	------------------------

Troisième division.

CLASSE DE CADRATURE.

1 ^{er} prix	Brunet <i>David.</i>
----------------------	----------------------

Quatrième division.

CLASSE D'ÉCHAPPEMENTS.

Accessit	Meillard <i>Armand.</i>
----------	-------------------------

N. B. Le Jury d'examen a décerné un 2^e prix d'échappement à M. Rouge *Archange*, qui ne peut le recevoir parce qu'il a obtenu déjà un 1^{er} prix de *finissage*.

Ecoles primaires.

Les chiffres contenus dans ce rapport sont extraits des procès verbaux dressés par MM. les Inspecteurs à la suite des examens de classification des mois d'Avril et Mai 1866.

A cette époque, les dix écoles de la Ville de Genève formaient 59 classes distinctes et, comptaient :

1,057 garçons
et 1,176 filles,

soit, en total . . . 2,233 élèves.

Une diminution de 40 écoliers sur le chiffre des enfants inscrits en 1865, a été occasionnée par le transfert provisoire de l'Ecole de Chantepoulet dans le bâtiment des Pâquis.

Au mois d'Août, le nouveau bâtiment construit près de la gare a été occupé par les classes des jeunes garçons des Terreaux du Temple et de Chantepoulet. Cette mesure a eu pour effet immédiat de ramener l'Ecole de Chantepoulet au chiffre d'élèves qu'elle avait dans le courant de 1865.

Les classes des jeunes filles des Grottes, du Cendrier et des Corps-Saints, ont successivement pris place dans la partie du bâtiment qui leur était réservée.

A la fin de l'année 1866, dix classes de jeunes filles et 7 de jeunes garçons étaient installées dans ce bâtiment, avec un chiffre de 650 jeunes filles et de 535 garçons, soit 1,185 enfants.

La réunion d'un nombre aussi considérable d'élèves dans un même bâtiment doit attirer la sérieuse attention des maîtres et des maîtresses d'études, qui, nous aimons à l'espérer, se conformeront scrupuleusement aux directions de l'autorité scolaire et comprendront avec quelle vigilance ils

doivent surveiller leurs écoliers pendant les moments de récréation, avant et après les heures de classe.

La discipline a été généralement satisfaisante et les rapports des Inspecteurs constatent que des progrès ont été obtenus sur les points qui ont fait, pendant l'année, l'objet des sérieuses recommandations du Département de l'Instruction publique.

École industrielle.

Les élèves de cette École, qui se divisent en deux catégories, les réguliers et les externes, ont été cette année au nombre de 207, soit :

Réguliers	105
Externes	102
Total,	<u>207</u>

Le nombre des élèves réguliers est donc exactement le même que celui de l'année précédente; celui des externes a seul augmenté. Dans ce dernier nombre figurent treize élèves qui ont fait à la fois partie des élèves réguliers du cours préalable d'arithmétique et des externes d'un ou de plusieurs autres cours.

L'ensemble des branches d'enseignement forme trois divisions précédées d'un cours d'arithmétique; ces différentes divisions ont compté, comme élèves réguliers :

Cours préalable d'arithmétique	62
Division inférieure	25
» moyenne	8
» supérieure	10
Total,	<u>105</u>

La Commission directrice de l'École d'horlogerie ayant maintenu la décision de rendre ces cours obligatoires pour

les élèves de cette école, ces derniers ont donné les nombres suivants :

Cours d'arithmétique	7
Division inférieure	5
» moyenne	3
» supérieure	0
Total,	<u>15</u>

Les élèves externes se sont répartis de la manière suivante :

Arithmétique	26
Géométrie	4
Physique	18
Dessin linéaire	17
Algèbre	0
Tenue des livres	22
Chimie	17
Dessin industriel	4
Economie politique	1
Histoire naturelle	3
Mécanique	0
Manipulations chimiques	1
Géométrie descriptive	0
Total,	<u>115</u>

Dans ce dernier nombre sont donc compris les élèves externes inscrits pour plusieurs cours.

Nous devons manifester de nouveau le regret de voir un certain nombre d'externes ne pas suivre les cours jusqu'à la fin. Ces mêmes élèves font aussi de nombreuses absences ; il en résulte un mauvais effet produit sur les élèves réguliers. Une application rigoureuse des règles disciplinaires deviendra toujours plus nécessaire en vue de l'intérêt général de l'école.

Programme.

Le programme n'a pas subi non plus cette année de modifications bien importantes. Il est, du reste, assez complet et assez bien coordonné pour que des changements considérables ne soient pas réclamés. Les améliorations de détail apportées chaque année, ont toujours pour motif le point de vue d'application. Il est à regretter que certaines études, avant tout pratiques, comme l'arpentage, ne puissent être abordées que théoriquement, et cela par le fait que la grande majorité des élèves ne peuvent disposer que de la soirée pour leurs études.

Discipline.

A part quelques faits isolés et de peu de gravité, la discipline a été bonne. Il est même permis de dire qu'elle a été excellente, si l'on considère que la plupart des élèves qui fréquentent l'école sont des jeunes gens qui passent leurs journées dans des ateliers, des bureaux ou autres centres d'activité et d'occupations où ne règne pas la rigidité de la discipline scolaire.

Cependant les absences devraient être moins nombreuses et mieux motivées, surtout dans les divisions inférieures.

Personnel enseignant.

Il n'y a eu aucun changement parmi les professeurs de l'école.

Enseignement. — Résultats. — Examens de l'année précédente.

Le nombre de leçons fixé pour chaque cours a été très-régulièrement donné et même dépassé pour plusieurs cours. Aux examens oraux prescrits par le règlement ont été joints

des examens écrits, dans le but de stimuler toujours plus l'activité studieuse des élèves et d'obtenir de leur part le plus de travail possible.

Cette année n'a rien eu d'inférieur à d'autres pour les résultats. Les bonnes données par les jurys d'examens forment une moyenne générale exactement semblable à celle de l'année précédente. Cette moyenne, qui est de 70 %, constitue un résultat assez heureux; il le serait bien davantage s'il s'appliquait à l'ensemble des élèves inscrits au commencement des cours; mais, en réalité, il ne s'applique qu'à une partie d'entr'eux. En effet, un certain nombre d'élèves réguliers, soit des cours d'arithmétique, soit de la division inférieure, dite de géométrie, ont fait défaut cette année, comme les années précédentes, aux derniers examens. La cause principale de cette interruption est due à ce que des patrons n'accordent pas facilement à leurs apprentis le temps nécessaire pour l'achèvement des cours.

Les cours de l'École industrielle ont commencé comme les années précédentes, la dernière semaine de Septembre et ils ont été terminés en moyenne dans la seconde moitié d'Avril.

Gymnastique.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté la gymnastique a été à peu près le même cette année que précédemment, en voici la répartition:

	1 ^{er} semestre.	2 ^{me} semestre.
Collégiens	131	111
Ecoles primaires . .	18	25
Demoiselles	16	24
Externes	115	127
Société fédérale. . .	160	160
Totaux,	440	447

L'enseignement a continué à être donné dans des conditions satisfaisantes, ce qui a été constaté par les concours. Aucun accident n'est arrivé dans le cours de cette année.

Écoles des Beaux-Arts.

Rapport des Directeurs de l'École.

Ces Écoles ont marché d'une manière généralement satisfaisante.

Le petit nombre comparatif d'élèves dans quelques-unes des Classes, doit être attribué en grande partie à l'état de souffrance de la fabrique, dans laquelle le chiffre des apprentissages a diminué.

Nous n'avons pas de remarques fâcheuses à faire à propos de la discipline qui a été généralement bonne; nous aimerions néanmoins voir diminuer les absences non motivées et les arrivées tardives.

Quelques mots maintenant sur chaque classe en particulier.

Le cours de dessin d'après nature a eu lieu dans des conditions tout à fait identiques à celui de l'année scolaire précédente. Il s'est ouvert le 30 Octobre pour se terminer le 28 Février.

Les inscriptions se sont élevées à 24, et se composaient comme nationalité de 15 Genevois, 5 Suisses d'autres cantons et 4 étrangers. Comme professions de 13 peintres, 1 sculpteur et 10 graveurs.

Vers la fin de Février, sur le désir exprimé par les élèves, le Conseil Administratif a prolongé la durée du cours jusqu'au 31 Mars.

Les poses se sont réparties, 2 tiers pour le modèle homme et 1 tiers pour le modèle femme.

Ce cours supérieur a été suivi pendant toute sa durée avec une convenance et un ordre irréprochables.

L'École de la figure compte aujourd'hui 65 élèves après être descendue un peu au dessous de ce chiffre. La presque totalité se destine à la gravure, un très-petit nombre à la peinture sur émail.

L'École d'après la bosse n'a pas eu de concours, quoiqu'elle soit fréquentée par 11 élèves, mais tous ont passé l'âge où ce mobile pour exciter l'émulation, peut être considéré comme nécessaire.

Le nombre des élèves tout spécialement doués par la nature, sera toujours restreint, mais une ferme volonté de réussir surmonte les obstacles. Les plus heureuses dispositions ne peuvent rien sans le travail, tandis qu'on voit le succès couronner presque toujours les efforts résolus et persévérants.

L'École d'architecture et d'ornement comptait, cette année avant l'ouverture du concours, 61 élèves devant y prendre part. Savoir 7 au dessin d'architecture, 5 au dessin d'après le plâtre, 5 au dessin dit grandes ombres, 15 à l'esquisse ou petites ombres, et enfin 51 au trait. Ce dernier chiffre paraît trop fort en regard des concours plus avancés et semble accuser un manque de persévérance regrettable.

Par profession, ces élèves se répartissent ainsi :

15 graveurs, 18 bijoutiers, 2 architectes, 4 entrepreneurs, 5 serruriers, 5 mécaniciens, 2 ingénieurs, 2 étudiants, 4 peintres, 2 ferblantiers, 1 menuisier, 1 sculpteur, 1 fondeur, 1 dessinateur, 3 joailliers et 1 horloger.

Nous tenons à recommander ici aux élèves de ne point se rebuter, parce que le professeur exige d'eux la précision et la pureté du travail qui sont indispensables pour obtenir de bons résultats. Cette sévérité lui est imposée par le but même de l'institution de nos Écoles, qui est de créer

des artistes et de bons ouvriers, et non des amateurs capricieux ou des fantaisistes.

L'École de modelage a compté en moyenne 20 élèves, dont 10 nouveaux. Le nombre des concurrents est de 16, 4 ayant quitté l'École avant le concours.

Les professions se répartissent comme suit : 10 graveurs, 1 sculpteur, 1 architecte, 2 bijoutiers et 2 peintres.

Quelques élèves se sont distingués plus particulièrement par leurs progrès. Ce sont MM. Bosson, Dufaux, Dériaz, Boveyron et Bécherat.

Le nombre des élèves de l'École des demoiselles a varié cette année entre 50 et 55. Les études ont été suivies dans les meilleures conditions, ce qui est constaté par le nombre des récompenses que le Jury a décernées.

Après les ouvrages couronnés viennent de bons dessins qui n'ont pu obtenir de récompense malgré des qualités souvent remarquables. Le professeur a, chaque année, le regret de voir de bonnes élèves abandonner l'École, à la suite d'insuccès de ce genre, attachant trop d'importance à des échecs qui résultent souvent d'une mauvaise disposition toute momentanée et qui n'est pas faite pour briser un avenir.

Adressons-nous maintenant aux élèves des différentes Classes, et disons-leur que les récompenses décernées par les Jurys d'examen ne doivent pas être l'unique mobile de leurs efforts, mais qu'ils doivent considérer surtout l'étude en vue de ses résultats pratiques.

Genève possède une renommée artistique et industrielle que sa jeune génération doit s'efforcer de maintenir.

Enfin, terminons en remerciant Messieurs les professeurs, et faisons des vœux pour la prospérité des Écoles. Elle est intimement liée à celle de notre industrie nationale, et par là au bien-être de notre pays.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS.

Prix de concours de 1866.

ÉCOLE DES DEMOISELLES.

CLASSE DE LA BOSSE.

Grande figure.

1^{er} prix M^{lle} Guigon Jenny.

Tête (Niobé).

Accessits égaux { Berney Adèle.
 } Schweyher Juliette.

Tête, bas-relief.

2^{me} prix Garcin Juliette.

CLASSE D'APRÈS LA FIGURE.

Grande figure.

1^{er} prix Cayla Sara.

2^e » Bugnot A.

Grande tête.

2^{es} prix égaux { Debrit P.
 } Marmoud Marie.

Grande tête, esquisse.

Accessit Schott *Cécile.*

Petite tête au trait.

4 prix égaux	{ Chappuis <i>Louisa.</i> Juvet <i>Jeanne.</i> Kreuder <i>Eléonore.</i> Lancet <i>Maria.</i>
Accessit	Lacombe <i>P.</i>
»	Morax <i>M.</i>
Conférent	Auerbach <i>G.</i>
»	Gaillard <i>A.</i>
»	Malfroy <i>A.</i>
»	Zurlinden <i>J.</i>

ÉCOLE DE MODELAGE.

Figure ronde-bosse (Vénus de Milo).

1 ^{er} prix	Bosson <i>François.</i>
Conférent	Peter <i>David.</i>

*Bas-relief, médaillon.**Christ et la Vierge d'après Michel-Ange.*

2 ^e prix	Dufaux <i>Henri.</i>
Conférence	Deriaz <i>Marc-Louis.</i>

Tête d'Homère (haut-relief).

2 ^{es} prix égaux	{ Cordin <i>Jean.</i> Pernier <i>Louis.</i>
----------------------------	--

Tête profil, demi ronde-bosse.

2 ^e prix	Leschaud H.-François.
Conférent	Giron Alexandre.

Ornement.

1 ^{er} prix	Bonnet Jean-François.
----------------------	-----------------------

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Académie d'après la gravure (Jason).

Prix partagé	{ Baud Auguste.
	{ Boveyron Jacques.
1 ^{er} accessit	Julien Henri.
2 ^e »	Leschaud Marc.

Grande tête ombrée.

Prix partagé	{ Dufaux Charles.
	{ Gerbel Charles.
1 ^{er} accessit	Bovy Adrien.
2 ^{es} »	Lachenal G.
égaux	{ Luiset Joseph.
3 ^e »	Moret Louis.

Tête, petites ombres.

Prix	Schmidt Théophile.
1 ^{er} accessit	Giron Ch.-Alexandre.
2 ^{es} »	{ Deriaz Louis.
égaux	{ Descombes Auguste.
3 ^e »	Courtois Joseph.

Petite tête au trait.

Prix	Cordin <i>Jean.</i>
1 ^{er} accessit	Langlois <i>Jules.</i>
2 ^e »	Fournier <i>François.</i>
3 ^e »	Duperier <i>Charles.</i>
Mention honorable	Grange <i>Emile.</i>

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

PERSPECTIVE.

1 ^{ers} prix égaux	{ Vuagnat <i>Victor-Marc.</i> Nachon <i>Fr.-Joseph.</i>
-----------------------------	--

ARCHITECTURE.

Palais Costa d'après B. Peruzzi.

1 ^{er} prix	Poncy <i>Louis-Etienne.</i>
Accessit	Jaqueroth <i>Ad.-Adrien.</i>
Conférent	Milleret <i>Fr.-Joseph.</i>

Porte d'après San Michelle.

2 ^e prix	Brodier <i>Pierre.</i>
Accessit	Grange <i>Emile.</i>

ORNEMENT.

Dessin d'après le plâtre.

1 ^{er} prix	Baud <i>Marc-Auguste.</i>
2 ^e »	Chevalier <i>Eug.-Louis.</i>
Accessit	Vaucher <i>Antoine.</i>
Conférent	Perrin <i>Louis.</i>

DESSIN D'APRÈS LA GRAVURE.

Esquisse.

1 ^{er} prix	Hubert <i>J.-Théoph.-W.</i>
2 ^e »	Bovy <i>Jean-Adrien.</i>
1 ^{er} accessit	Rolando <i>Laurent.</i>
2 ^e »	Sabatier <i>Ami-François.</i>

Trait.

1 ^{er} prix	Genicoud <i>Jean.</i>
2 ^e prix	Zehfus <i>Jean-L.-C.</i>
1 ^{er} accessit	Vitoux <i>Aimé-Louis.</i>
2 ^e »	Dupont <i>L.-Sébastien.</i>
3 ^e »	Lachenal <i>G.-Antoine.</i>
Conférent	Baud <i>Pierre-Henri.</i>

Musée Académique.*Zoologie.*

Les collections du Musée académique ont été, comme par le passé, l'objet de soins assidus; leur arrangement et leur classification ont continué à se faire autant que pouvait le permettre l'insuffisance des locaux qu'elles occupent. Les achats et les dons nombreux qui se font chaque année rendent tous les jours plus urgente la construction d'un nouveau bâtiment, et il faut espérer qu'une solution favorable des tractanda qui ont lieu en ce moment à ce sujet viendra mettre un terme à un état de gêne devenu intolérable, et que les Collections académiques pourront enfin prendre le rang et toute l'extension que mérite leur importance.

Le dépôt du Musée ayant dû être démoli pour faire place aux ateliers des nouveaux acquéreurs de la maison, MM. Ramboz et Schuchardt, ces derniers ont donné en remplacement deux pièces au rez-de-chaussée au-dessous de la collection Melly. Ces changements de force majeure, sans amener d'amélioration notable dans le choix du local, ont eu l'inconvénient d'éloigner le dépôt du Musée et par conséquent d'en rendre le service moins commode. Toutefois, le déménagement du dépôt a eu aussi son bon côté, en ce qu'il a donné lieu à une révision générale et au nettoyage de tout ce qu'il pouvait contenir.

La collection de poissons dans l'esprit-de-vin a été revue et mise en ordre et transportée de l'ancien dépôt dans le nouveau, où elle occupe une place spéciale, mais bonne tout au plus pour un court provisoire, mais non en rapport avec sa valeur.

Des travaux importants ont été faits à la collection d'Entomologie, soit par les employés de l'établissement, soit par les personnes qui ont bien voulu nous aider de leur concours. Ainsi, la famille des Phasmides a été classée et arrangée dans 19 cadres par M. H. de Saussure et Lunel, fils; ce dernier a aussi arrangé les sternoxes, les cicindelètes, les passalides, ainsi que les genres *carabus* et *pimelia*, tous insectes coléoptères.

M. A. Humbert a bien voulu déterminer et arranger la collection des myriapodes, qui a été placée dans une vitrine disposée à cet effet.

M. E. Ruegger a classé la famille des cloportides (crustacés), et a arrangé en collection celle des arachnides, qui était en dépôt.

Enfin la confection de 40 nouveaux tiroirs a permis à M. Delafontaine de terminer l'arrangement de la collection de coquilles; des étiquettes ont été placées à chaque genre en dehors des tiroirs, pour en faciliter l'étude.

Augmentation des Collections.

Mammifères montés, 9; — oiseaux id., 79; — reptiles, 2; — œufs d'oiseaux, 65 espèces; — coquilles vivantes, 89 planchettes. — Coquilles fossiles, 141 planchettes. — Echinodermes vivants, 17; — id. fossiles, 18.

Anatomie comparée.

M. Lunel a préparé 2 squelettes de mammifères, 2 de reptiles et 2 de poissons, plus 24 têtes osseuses de mammifères et 40 d'oiseaux.

DONS. — M. le professeur Vogt. 10 moules en plâtre de crânes ou de cerveaux de microcéphales.

ACHATS. — Un squelette complet et des têtes osseuses du bouquetin des Alpes. — Un chevreau monstrueux du genre ectromèle.

Animaux vertébrés.

DONS. — M. J. Deschamps. Un canard de la Caroline, femelle.

M. le pasteur Gaberel. Une hermine en pelage d'hiver.

M. Auguste Roth. Une anguille prise à Hermance.

M. Franz d'Ivernois. 9 oiseaux montés.

M. le Dr Gosse, fils. Un œuf de Nandou.

M. Ed. Ruegger. 3 petits poissons des puits artésiens de l'oasis d'Aïn-Talc (Algérie).

M. Edouard Pictet. Une monette pygmée tuée sur le lac à Genève.

M. Stouvenel. Deux acouchis, mâle et femelle.

M. H. de Saussure. Deux tanreos et quelques poissons de l'île Bourbon.

M^{me} V^o Loche. 12 espèces d'œufs d'oiseaux de l'Algérie.

ACHATS. — Une loutre des environs de Genève; — un lièvre et 44 oiseaux du Mexique; — 20 espèces d'œufs d'oiseaux de l'Algérie et 52 id. d'Europe.

Animaux invertébrés.

M. le professeur *Wartmann*. Un nid de mantis religiosa.

M. J.-C^{les} *Bowier*. 2 cocons du Brésil et quelques bryozovires, sur un fucus appelé Raisin des Tropiques.

M. H. de *Saussure*. 12 crustacés du Mexique; 10 id. et 4 échinodermes de l'île Bourbon.

M. *Estella*. Une araignée mygale des Antilles.

M. Ed. *Ruegger*. 14 espèces de cloportes des environs de Genève.

M. H. de *Saussure*. 12 espèces de myriapodes et 20 espèces d'orthoptères d'Australie.

ACHATS. — 59 échantillons d'échinodermes des îles des Navigateurs, etc., 48 phasmides, 46 blattides, 12 grillons et 194 sauterelles du Mexique, plus 5 myriapodes du même pays.

Paléontologie.

M. le professeur *Pictet*. 18 échantillons de crustacés et 22 de fossiles du silurien de Bohême, plus 10 échantillons de grenouilles des Lignites du même pays.

M. le D^r *Jordan*. Une tête de l'archegosaurus du carbonifère de Lebach (Prusse Rhénane).

M. le D^r *Gosse*, fils. Une série d'os de vertébrés de la grotte d'Etrembières (sous Salève).

ACHATS. — 2 empreintes de poissons de Holzmaden (Wurtemberg).

Bibliothèque du Musée.

DONS. — M. le professeur *Pictet*. 26 planches coloriées

du voyage de la Bonite. Un exemplaire de ses nouvelles recherches sur les poissons fossiles du mont Liban, in-4^o, avec 19 planches noires.

M. *Perceval-de Loriol*. Description des fossiles du mont Salève, 4^o avec 6 planches noires.

M. Ed. *Ruegger*. Mollusques terrestres du Piémont, par l'abbé Stabile, in-4^o avec 2 planches coloriées.

— Mollusques de l'Isère, par Albin Gras, in-8^o avec 6 planches.

— Etudes sur les coquilles de la famille des nayades du bassin du Léman, par A. Brot, D. M., in-8^o avec 9 planches noires.

— Essai monographique sur les Nysson du bassin du Léman, par F. Chevrier, in-8^o.

M. G. *Lunel*. Révision du genre castagnole (*Brama*), in-4^o avec 2 planches noires.

— Notes sur le grand corbeau, brochure in 8^o.

— Observations sur les mœurs et la propagation de la cisticole. Brochure in-8^o avec 1 planche coloriée.

Cabinet de Physique et de Mécanique.

Appareils faits pendant l'année 1866 à ce jour.

Un commutateur sur planchette de noyer système Rumkorff.

Une cuve à mercure sur un trépied en fer pour les expériences des vapeurs.

Une bouteille de Leyde (bouteille mesureur de la charge) avec son excitateur sur colonne en verre, le tout sur socle en noyer.

Un appareil composé d'un fort tube en verre, avec conducteur en cuivre intérieur, un second tube en verre avec robinet, et manomètre intérieur pour étudier l'étincelle électrique dans un milieu de gaz comprimé.

Appareil en laiton et poignée à charnière en bois pour la théorie mécanique de la chaleur.

Un cylindre en acier trempé ajusté dans un canon de fer doux.

Appareil en bois pour démontrer la construction des voûtes.

Laboratoire de Chimie.

L'allocation municipale a été affectée à l'achat d'un assortiment de verreries de laboratoire, qui a été obtenu à un prix très-favorable, M. G. Veillard ayant désiré se débarrasser de cet article.

Collection de Minéralogie.

Sept échantillons d'espèces manquant au Musée ou de variétés nouvelles ont été acquis sur les fonds restant du legs de M. Gabriel Eynard.

Géologie.

Depuis le précédent rapport, outre les travaux ordinaires de classement, de mise en ordre et de nettoyage, la collection géologique a été l'objet d'une forte augmentation, puisqu'il y a été introduit 4,000 planchettes nouvelles.

Les fossiles, qui ont ainsi pris place dans la collection, appartiennent en très-grande majorité aux terrains jurassiques, crétacés et quaternaires. Un grand nombre d'entre eux ont enrichi des séries trop pauvres ou incomplètes, et le reste forme des suites qui manquaient complètement, comme c'était le cas, par exemple, pour les jurassiques supérieurs de Soleure, Argovie et pour les diverses couches des Alpes vaudoises.

Quant à leur origine, les planchettes nouvelles se répartissent comme suit :

Ont donné : M. le professeur *Vogt*, 10 espèces de nos environs. — M. le professeur *Pictet*, 92 espèces (lias d'Espagne, de Sémur et de Roannes, — Gault des Ardennes, — crétacés divers, — Silurien de Bohême, etc.). — M. de *Wietersheim*, 39 espèces du terrain erratique de la Poméranie. — M. *Delafontaine*, 112 espèces de divers terrains et, en particulier, du beau lias de Wurtemberg, du corallien de Lisieux et du jurassique supérieur d'Angleterre.

Tous frais généraux payés, l'allocation de 1866 a servi à acheter 72 moulages en plâtre d'objets trouvés dans les cavernes du Périgord par MM. Lartet et Christy (ces échantillons ont été confiés à la Collection archéologique) et une belle série de 150 espèces du Jura de Berne-Soleure-Argovie, fournie par M. C. *Masch* de Zurich.

Sur l'allocation de 1867, on a acheté une centaine d'espèces des divers terrains des Alpes vaudoises (environs de Bex).

Le surplus a été retiré des dépôts.

L'intercalation de toutes ces nouveautés n'a pu se faire qu'avec beaucoup de peine, en serrant et, disons-le, en entassant parfois.

Il reste encore des lacunes importantes à combler, mais ce n'est qu'avec terreur que le personnel du Musée voit s'ouvrir la perspective de nouvelles acquisitions un peu importantes, si grande est la difficulté de les loger convenablement.

Collection archéologique.

La collection archéologique a reçu en 1866 :

de MM. *Griollet-de Geër*. Un remarquable trépied romain en bronze et un bassin en granit, trouvés à Lyaud.

Gustave Revilliod. Un très-beau trépied, un réchaud,

une statuette et deux fibules, le tout en bronze trouvés près d'Orvieto.

Une belle statuette d'Isis en bronze.

Une patère et un couvercle de vase en terre de Nola.

Une coupe de la Grande-Grèce.

Un stryille romain en bronze.

Schæck-Blanvalet. Une hachette en bronze trouvée près de Cogny.

Julien. Un plateau en fayence de Nevers.

Mermilliod. Un tryptique russe en bronze.

» Une épée du XVII^e siècle trouvée dans le lac de Genève.

Adrien Duval. Un bélier romain en bronze.

» Un manche d'instrument en bois de cerf trouvé à Concise.

Alphonse Revilliod. Une fibule en bronze trouvée près de Rolle.

Jules Coulin. Un poignard du XVI^e siècle trouvé à Jussy.

Adolphe Perrot. Une lampe romaine, chrétienne trouvée à Genève.

Serres. Une enseigne peinte d'un hôtel à Genève de 1599.

André Gindroz. Un ornement de cheval, en bronze, gallo-romain.

» Une patère romaine en bronze.

Henri de Saussure. Une assiette en fayence avec vue de Genève.

Magnin. Porte sculptée de la Renaissance.

de *Schellenberg.* 16 échantillons de graines et de poteries.

» 3 silex, un échantillon de lin tordu, deux instruments en os trouvés à Robenhausen.

Charles *Meusel*. Deux fragments de poterie trouvés dans les cavernes de Salève.

Auguste *Girod*. Une hache en pierre et cinq objets en os trouvés à Concise.

Lecointe. Un vase arabe en bronze avec inscription.

H.-J. *Gosse*, docteur. 5 silex trouvés dans les grottes de Mentone.

- » 2 vases gaulois trouvés près de La Roche.
- » 1 vase gaulois trouvé à Arta.
- » Une emmanchure de hache en corne de cerf et 16 autres objets trouvés à Concise.
- » Six épingles en bronze, une serpe en bronze.
- » Dix bois de cerf travaillés, onze objets en pierre.
- » Douze objets en terre cuite et deux en bronze trouvés dans les palafittes des Eaux-Vives.
- » Sept fragments de vases avec noms de potier, et 13 objets divers, romains, trouvés sur les Tranchées.
- » Trois urnes cinéraires romaines trouvées près de La Roche.
- » Une statuette grecque en terre cuite.
- » Trois calendriers rhuniques du XIII^e siècle.
- » Un vase helveto-burgonde trouvé à La Balme.
- » Deux fragments de stalles de St-Pierre.
- » Un poignard du XVI^e siècle trouvé dans le lac de Genève.
- » Un encensoir en bronze du XVI^e siècle.

- » Deux vases en verre de Venise.
- » Une statuette en bois du XVI^e siècle.
- » Une lampe et un poids en bronze du XVII^e siècle.
- » Deux vases en fayence de Moustier.
- » Un médaillon en ivoire sculpté du XVII^e siècle.

La collection a, en outre, acquis un coffret en fer ciselé allemand du XVI^e siècle, une cuiller en ivoire sculpté du XVII^e siècle et une montre à répétition ancienne.

Médaillier.

La Collection des médailles et monnaies du Musée s'est augmentée des dons et achats suivants :

Un piéfort a été acquis par échange, une pistole de Genève, et 10 pièces de Venise, par achat.

Les dons se composent :

De 10 médailles et de 12 monnaies, données par MM. Schæck; — Brémont; — Gosse fils; Ad. Gauthier; — A. Rey; — Ad. Duval; — Tondel; — Le Fort, professeur; Marin et Braillard.

M. Morel-Fatio, conservateur du Musée de Lausanne, a aidé M. le Dr Marin, conservateur de notre médaillier, à refaire un travail de classement pour une foule de monnaies qui n'avaient pas encore pris place dans les cartons, et que, tout en classant ainsi ces monnaies, il en a donné à nos collections environ 75 que nous ne possédions pas dans les séries suisse et italienne.

Jardin botanique.

Le Jardin botanique est dans un état satisfaisant, les plantes de serres sont en bon état. La réparation faite l'été

dernier à la serre chaude, a eu un très-bon résultat, elle a plus de lumière et le chauffage marche bien. Il sera indispensable de faire cet été une réparation semblable à la toiture de l'orangerie qui tombe en ruine et ne peut durer plus longtemps dans cet état.

La collection de plantes alpines va très-bien, elle s'est augmentée d'espèces apportées de divers côtés, mais surtout d'une collection de plus de cent espèces que le Directeur du Jardin a rapportées l'été dernier des Alpes du Valais, des Grisons et du Piémont, la plupart ont bien réussi et sont en fleurs en ce moment.

M. Boissier a fait don cet hiver de deux importantes collections de graines, l'une provenant de la Sierra Nevada en Espagne, et l'autre des montagnes du Lazistan; il vient aussi de donner encore une collection de bulbes des environs d'Alep qu'il vient de recevoir, et qui contribuera à augmenter notre intéressante collection de plantes bulbeuses déjà très-riche. Les plantes d'Orient provenant soit du jardin de M. Boissier, soit de graines récoltées par ses correspondants et données par lui, s'accoutument très-bien de notre climat, et contribuent à la bonne réputation de notre Jardin à l'étranger par les distributions de graines qu'il en fait chaque année.

Ces plantes orientales sont fort appréciées en ce moment, surtout à cause de la récente publication de la *Flora orientalis* de M. Boissier¹; plusieurs espèces de ces contrées, remarquables par leur port ou par leurs fleurs, passées maintenant dans la culture d'ornement des jardins, sont sorties du Jardin de Genève, telles que: *Centaurea babylonica*, *Heracleum platytanium*, *Papaver pilosum*, *Papaver spicatum*, *Geranium armenum*, etc. Ce dernier

¹ M. Boissier vient de faire don à la Bibliothèque du Jardin botanique du premier volume de sa *Flora*.

est une espèce toute nouvelle et très-robuste, d'un grand avenir pour la décoration des jardins, par la grandeur et la beauté de ses fleurs se succédant pendant une grande partie de l'été.

L'hiver dernier sans avoir été très-froid, a pourtant été préjudiciable à plusieurs plantes et arbustes qui avaient passé en pleine terre depuis quelques années, ce qu'il faut attribuer à une nuit du mois de Janvier, où le baromètre est descendu à plus de 42° Réaumur, aussi un certain nombre a gelé jusqu'à l'endroit qui se trouvait garanti par la neige, qui heureusement était abondante à ce moment-là, mais ils repoussent déjà vigoureusement de la partie restée vivante; de cette catégorie il faut citer surtout *Genista candicans*, *Cistus incanus*, *Rosa bracteata*, *Eriobotrya japonica*. Quelques arbustes abrités contre le mur sont tout à fait morts, tels que : *Passiflora cœrulea*, *Schinus molle*, *Medicago arborea*, etc.

Les semis de l'année dernière ont en général bien réussi, sauf les graines du Japon dont un très-petit nombre d'espèces ont levé, celles-ci se réduisant seulement à quelques plantes communes recueillies dans les jardins japonais où elles avaient été introduites d'Europe. Il en a été de même pour les graines du Chili données par M. Marchinville, dont à peine trois ou quatre ont réussi.

Le Cotonnier à longue soie provenant d'Algérie, planté dans une couche, a très-bien fleuri, mais malgré l'abri des châssis vitrés dont on l'a recouvert à la fin de l'été, il n'a pu mûrir ses graines. Le *Ginko biloba*, ce singulier arbre du Japon, qui n'est plus très-rare dans nos jardins où il est encore jeune et ne fleurit guère, et dont notre Jardin botanique possède deux beaux exemplaires, de l'un et l'autre sexe, fleurissent depuis quelques années, et donnent maintenant des graines fertiles, qui se ressemblent et lèvent au pied des arbres; malheureusement, comme la plupart des

arbres du Jardin, ceux ci sont devenus trop grands et se nuisent mutuellement. Une plante vivace intéressante du même pays est le *Polygonum cuspidatum*, que le Directeur a apporté il y a une dizaine d'années au Jardin botanique, elle s'y est abondamment multipliée, c'est une plante robuste remarquable par son port gracieux et ses beaux épis de fleurs blanches qu'elle donne abondamment vers la fin de l'été; elle développe de bonne heure des pousses très-vigoureuses, ressemblant à d'énormes asperges qui peuvent se manger quand elles sont encore tendres, leur goût légèrement acidule est très-agréable, on pourrait l'utiliser comme légume du printemps.

Le personnel du Jardin est très-satisfaisant, M. Nitzschner toujours très-actif, a apporté beaucoup d'amélioration, quant à la culture des plantes et à leur nomenclature depuis qu'il est au Jardin: les ouvriers sous ses ordres, grâce à son active surveillance, ont une bonne conduite et un travail régulier. Malheureusement M. Nitzschner étant très-occupé avec les promenades de la Ville, ne peut pas donner tout le temps qui serait nécessaire au Jardin botanique, en sorte que certains travaux de classification, etc., qui ne peuvent se faire qu'entre lui et le Directeur du Jardin, sont un peu en arrière; il est vrai que les pluies continuelles dont nous souffrons depuis longtemps sont pour beaucoup dans ce retard, mais on a profité de ce contre-temps pour compléter le dépotage des plantes de serre; des buis ont été aussi replantés partout où cela était nécessaire.

Bibliothèque publique.

Dans le courant de l'année 1866, la Bibliothèque publique s'est augmentée de 907 volumes et de 667 brochures à répartir quant à la provenance ainsi qu'il suit :

568	volumes,	440	brochures,	cartes,	etc.	Dons divers.
54	»	197	»			Transmis par la Chan- cellerie.
186	»	—	»			Acquis sur les fonds al- loués par le Budget de la Ville.
160	»	50	»			¹ Remis, suivant les con- ventions par la Société de Physique.

948 volumes, 667 brochures, cartes, etc.

Ces volumes et ces brochures se répartissent entre un certain nombre d'ouvrages différents classés ci-après par ordre de matières.

	Ouvrages périodi- ques ou en cours de publication, ainsi que quelques éditions nouvelles d'ouvrages déjà existants à la Bi- bliothèque.	Ouvrages nouv.	Total.
Théologie.....	6	55	59
Sciences morale s et politiques..	9	35	44
Sciences et arts..	117	101	216
Littérature.....	15	72	85
Scienceshistoriques	30	180	210
Périodiques, mélan- ges.....	58	704	742
Total,	<u>215</u>	<u>1,145</u>	<u>1,558</u>

¹ Chiffres approximatifs, dans lesquels il est tenu compte, autant que possible, des fractions de volumes, livraisons, etc., dont se compose en partie cet article.

Le chiffre annuel affecté aux achats par le Budget a subi, en 1866 comme en 1865, une réduction destinée à compenser les frais exceptionnels occasionnés par les travaux de la nouvelle édition du Catalogue. De même aussi que l'an dernier, il a été suppléé à ce déficit temporaire dans les ressources de la Bibliothèque par une somme d'environ 1,000 francs fournie par le fonds des dons et legs. Cette somme a été particulièrement affectée à l'achat d'occasion d'un important ouvrage de mathématiques, dont l'absence laissait jusqu'ici dans notre Bibliothèque un vide regrettable. Il s'agit des *Annales de mathématiques* par Gergonne, ainsi que de la suite de cette publication par Terquem et Gerono

Donateurs.

M^{me} veuve Pierre Odier, 107 volumes (dont 66 renfermant environ 1,100 brochures, la plupart genevoises). — La famille de M. Marc Viridet, 74 volumes et 7 brochures.

MM. Kassatkine, 15 volumes et 240 brochures; — Le Cointe-Soret, 45 volumes (numismatique); — Ed. Romilly, 24 volumes et 3 livraisons (*Journal de la Société de Statistique de Londres*); — Pierre Vaucher, 21 volumes (théologie et histoire); — Anth. Durand, 10 volumes (bibliographie et numismatique); — Am. Achard, 10 volumes (chimie); — F. Tapon-Fougas, 4 volumes et 29 brochures (de ses œuvres); — Henry, 5 volumes; — professeur Ch. LeFort, 5 volumes et 1 brochure; — professeur Bétant, 1 volume et 27 brochures; — Constant Hilbey, 1 volume et 20 brochures (de ses œuvres); — général Dufour, 4 volumes; — Henri Bordier, 5 volumes (*Histoire de Paris*, tome I, etc.); — M^{me} Le Royer-Bérenger, 5 volumes.

MM. De la Rive, 2 volumes et 3 livraisons; — Hugon de Poligny, 2 volumes (son *Histoire de la Franche Comté*); — P. Riant, 2 volumes (*Expédition des Scandinaves en Terre-Sainte*); — Lud. Lalanne, 2 volumes; — professeur Ed. Claparède, 1 volume (Lepsius, *Chronologie des Egyptiens*); — Victor Cherbuliez, 1 vol.; — Müller, 1 vol.; — Marquardt, 1 volume; — Lamon, 1 volume; — Binder, 1 volume et 1 brochure; — Gust. Revilliod, 1 volume; — Merle-d'Aubigné, 1 volume; — Ph. Plan, 1 volume; — Herzog, 1 volume; — Ruchonnet, 1 volume; — Edmond Favre, 1 volume; — Borle, 1 volume; — Ch. Henry, 1 volume; — D. Muoni, 1 volume et 1 brochure; — Stanley, 1 volume; — Fick, 1 volume; — Castan, 5 brochures; — Boncompagni, 4 brochures; — Ricard, 2 brochures; — Pallias, 2 brochures; — Zacharie, 1 brochure; — Frosterus, 1 brochure; — Wittstock, 1 brochure; — De Grasset, 1 brochure; — Berdez, 1 brochure; — D^r Marin, 1 brochure.

Anonymes, 6 volumes et 1 brochure.

Institution Smithsonienne, 4 volumes; — Bibliothèque de Zurich, 4 volumes (son Catalogue); Société de la Nouvelle Zofingen, 7 livraisons; — Classe d'agriculture, 3 livraisons; — Comité des publications religieuses, 2 brochures; — Académie de Munich, 1 volume; — Bibliothèque universelle, 1 livraison; — Comité de l'incendie de Berthoud, 1 brochure.

Gouvernements : anglais, 144 volumes; — hollandais, 15 volumes et 12 livraisons (statistique); — danois, 8 volumes et 4 livraisons (statistique); — français, 7 volumes; — italien, 2 volumes; — wurtembergeois, 2 volumes; — espagnol, 1 volume et une brochure; — neuchâtelois, 1 volume; — Conseil Administratif, 55 brochures et 1 manuscrit.

Le don de M. Ed. Romilly comprend la série complète jusqu'à ce jour des publications de la Société statistique de Londres.

Les dons des gouvernements hollandais, danois et espagnol consistent en publications officielles relatives à la statistique de leurs pays respectifs. M. le Dr Lombard et M. le professeur Galiffe ont puissamment contribué, par leur initiative et leur bienveillant intermédiaire, à enrichir notre Bibliothèque de ces ouvrages qui, joints aux documents analogues déjà précédemment obtenus, constituent un ensemble important de matériaux à consulter dans cette branche de la science.

Le gouvernement italien a fait parvenir à la Bibliothèque par l'intermédiaire de M. le consul Gambini, tout ce qui a paru jusqu'ici des œuvres complètes de Rossi qui se publient sous son patronage.

Le gouvernement français a envoyé les suites de quelques-unes des publications dont il avait déjà donné les premiers volumes : Recueil des brevets d'invention, Correspondance de Napoléon, Œuvres de Borghesi.

C'est surtout à l'occasion du don considérable fait par le gouvernement anglais que l'on doit regretter que les limites de ce compte-rendu ne permettent pas d'y introduire l'énumération détaillée des ouvrages qui le composent. Il faut espérer que des notices rédigées par des personnes compétentes, et communiquées au public par les journaux ou par toute autre voie, suppléeront pour les personnes qui s'intéressent au sujet, à l'insuffisance de ce rapport. On se bornera donc ici à quelques renseignements sommaires.

Une première catégorie d'ouvrages est venue compléter pour notre Bibliothèque, à un ou deux volumes près, tout

ce qui a été publié jusqu'à ce jour par la grande Commission « of public Records » de laquelle nous avons déjà reçu, il y a environ trente ans, un nombre considérable de volumes. Ce sont des recueils de sources de droit, lois, ordonnances, documents financiers, chartes, actes judiciaires, chroniques, etc.

Une seconde catégorie d'ouvrages représente les travaux de la Commission spéciale dite des « Papiers d'Etat. » Ce sont en premier lieu des analyses très-détaillées de correspondances et documents officiels conservés dans diverses archives, concernant l'histoire d'Angleterre à partir de l'année 1509 et continués pour le moment jusqu'à l'année 1667. — En second lieu, c'est une série de publications relatives au moyen-âge, comprenant jusqu'ici plus de quarante ouvrages distincts et que l'on peut classer sous les trois chefs principaux suivants: 1^o chroniques; 2^o documents historiques proprement dits; 3^o documents judiciaires et sources de droit.

Ce qui précède peut donner une idée de l'importance capitale du don que la Bibliothèque vient de recevoir. Le public a déjà appris que c'est à la bienveillance de lord Romilly « Maester of the Rolls » qui dirige avec activité les travaux de ces Commissions, ainsi qu'à la patriotique et généreuse intervention de M. A.-L. Prevost, que nous sommes redevables de ce beau présent.

Bibliothèque consultative et Salle de Lecture.

(Ouvverte, comme précédemment, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 11 à 4 heures.)

En 258 séances, il a été constaté 2,595 consultations, dont 957 du fait d'étudiants de l'Académie. Ces 2,595 con-

sultations représentent le travail de 462 personnes différentes, dont 13 dames. — 6,500 volumes environ ont été mis entre les mains des consultants. — 588 visitants, dont 125 à l'occasion du concours agricole de la Suisse romande, et la plupart des autres étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque.

Ce résumé constate l'activité de la consultation. La salle de lecture a été en effet fréquentée d'une manière très suivie, surtout pendant les mois d'hiver. L'affluence des consultants a été souvent assez considérable pour rendre positivement sensibles tous les inconvénients de l'exiguïté du local.

Bibliothèque circulante.

(Ouverte, comme précédemment, tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de midi et demi à 2 heures.)

En 266 jours d'ouverture, 850 personnes ont emprunté des livres. Le chiffre total des volumes confiés à domicile a été de 12,121. Chaque jour il s'est trouvé de 750 à 800 volumes entre les mains des emprunteurs. 192 autorisations nouvelles pour emprunter des livres, délivrées au bureau du Conseil Administratif ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque. D'autre part, pendant le cours de l'année 1866, 252 personnes, antérieurement autorisées ont cessé de profiter de la Bibliothèque circulante.

On voit que si l'activité de la consultation a été en croissant, il n'en a pas été de même en ce qui concerne la circulation. Au contraire, les chiffres ci-dessus attestent un ralentissement notable dans cette partie du service. Cette marche descendante est du reste sensible depuis deux ou trois ans. Toutefois si l'on cherche à se rendre compte des

causes qui influent sur ce résultat, on verra que ce fait n'a pas à beaucoup près toute la signification regrettable qu'on serait d'abord tenté d'y attribuer. En effet, le chiffre absolu de la circulation n'est point un critère infaillible des services réels et sérieux rendus au public par la Bibliothèque circulante. Si l'on introduisait maintenant dans la Bibliothèque une centaine de romans nouveaux, — nous ne disons pas des meilleurs, mais de ceux qui sont en vogue, — nul doute que le chiffre de la circulation ne présentât pour cette année une augmentation considérable. Mais ce chiffre ne serait évidemment qu'un trompe l'œil sous le rapport des résultats utiles qu'on se propose d'obtenir.

Il n'est malheureusement que trop vrai qu'un certain nombre de personnes n'abordent la Bibliothèque circulante que dans l'intention d'y emprunter des romans ou des œuvres de littérature très-légère. Il suffirait pour en donner la preuve de citer les noms de quelques auteurs à la mode dont les ouvrages sont trop fréquemment demandés au distributeur. Or, la Bibliothèque, dont la mission n'est point de se mettre en concurrence avec les cabinets de lecture, ne peut offrir qu'un nombre nécessairement limité de productions de ce genre, et parmi celles-ci encore ne se trouvent guère les plus recherchés de certaine catégorie de lecteurs. Il en résulte que ceux-ci, après avoir assez rapidement épuisé tout le fond de la Bibliothèque circulante dans ce genre préféré, plutôt que de se laisser tenter par les lectures d'une autre nature qui leur sont offertes, renoncent à emprunter des livres et ne reparaissent plus à la Bibliothèque.

Il serait sans doute désirable qu'un chiffre élevé de circulation ne représentât que des lectures plus ou moins sérieuses; mais si un certain nombre de personnes ne viennent pas changer chaque jour leur volume de roman, les services

que la Bibliothèque rend ne sont pas moins réels pour les personnes, heureusement encore assez nombreuses, qui se livrent à des lectures moins rapides, mais plus profitables et plus dignes d'être encouragées. En effet, si l'établissement conserve vis-à-vis de la littérature éphémère des romans une sage réserve, rien n'a été négligé pour le maintenir au niveau de la bonne littérature et des meilleures publications récentes en matière d'histoire, de voyages, de critique littéraire, ainsi que des ouvrages destinés à vulgariser les notions scientifiques en tout genre. Ces ouvrages constituent un fond de lectures à la fois attrayantes et utiles, que l'on a heureusement la satisfaction, répétons-le, de voir apprécier par un nombre très-respectable de lecteurs.

Administration et travaux d'intérieur.

Les services courants ayant pour objet l'entretien et le perfectionnement de l'ordre de la Bibliothèque, ont été accomplis, pendant l'année 1866, avec l'activité et la régularité convenables, et rien ne mérite, sous ce rapport, une mention particulière dans ce Compte-rendu.

Les travaux relatifs à la nouvelle édition du Catalogue ont été poursuivis avec tout le soin minutieux que comporte ce genre de travail et toute la célérité compatible avec les ressources qui y sont affectées.

Parmi les opérations préparatoires, la plus longue, c'est-à-dire la copie rectifiée des titres sur des cartes a notablement avancé; déjà plus de 27,000 titres ont été copiés, il en reste encore 13,000 environ. L'expérience acquise dans ce travail a permis de le pousser depuis quelque temps avec plus d'activité, sans toutefois risquer de compromettre l'exactitude et la régularité qui en sont les conditions essen-

tielles. On peut donc prévoir que cette opération sera définitivement terminée dans le courant de l'année 1867.

Musée Rath.

Nous devons à la générosité de plusieurs personnes les dons suivants :

De M. Kimmerlin, exécuteur testamentaire de feu Marc Arnoux, un portrait du père de ce dernier exécuté par l'artiste Favre.

Cette miniature était accompagnée d'une notice sur le peintre Favre, de la main du célèbre St-Ours.

De M. Dumoulin, peintre français, un tableau représentant l'empereur Charles-Quint, moine au couvent de St-Just, écrivant sur ses genoux son testament.

Théâtre.

Grâce aux 2,000 francs votés par le Conseil Municipal, le Conseil Administratif a pu faire réparer un assez grand nombre de décors.

MM. Dériaz et Viande ont été chargés de ce travail et s'en sont acquittés à la satisfaction du public.



